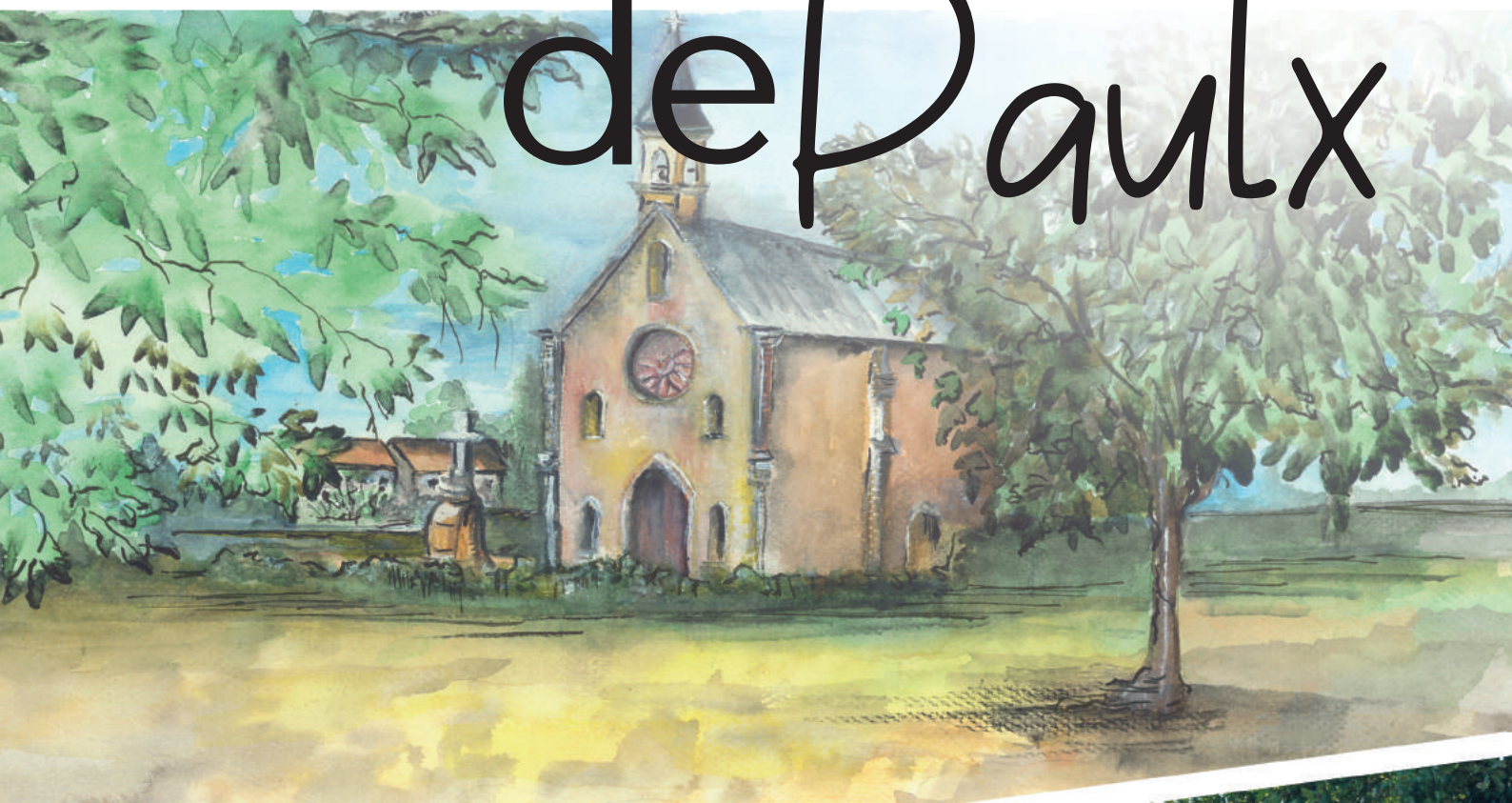


COMMUNE de Paulx



www.paulx.fr



Bulletin
municipal
N° 34

Page 7
ENFANCE,
JEUNESSE ET
ASSOCIATIONS

Page 22
AMÉNAGEMENT,
CADRE DE VIE ET
URBANISME

Page 25
PROJETS ET
DÉVELOPPEMENT

Page 36
COMMUNICATION
ÉVÉNEMENTIEL
ET CULTURE

Page 41
infos &
services

NÉCROLOGIE



« L'équipe municipale se joint à moi pour rendre un dernier hommage à Christian Gaborit parti subitement à l'âge de 65 ans le 19 décembre dernier.

Elu pour la 1ère fois en 1989 jusqu'en 2008, il était de nouveau membre du conseil municipal depuis 2020.

Homme de convictions et soucieux des autres, toujours très positif, il était très agréable de travailler avec lui.

Il aimait et participait à la vie communale et Christian nous manquera.

Au nom du conseil municipal, je présente à sa maman, ses sœurs, sa compagne, sa fille et toute la famille, mes sincères condoléances et leur assure de tout notre soutien.

»
*Christian Gauthier
Maire de Paulx*

« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Christian Gaborit le 19 décembre 2021 à l'âge de 65 ans, un homme d'une grande générosité, toujours disponible et à l'écoute des autres qui a passé plus de 20 ans au Conseil Municipal au service de la commune.

Nous nous souviendrons de tous les bons moments passés en sa compagnie

Nous avons une pensée particulière pour Nathalie, sa compagne et Arthur, pour sa maman ses sœurs et sa fille et leur adressons nos sincères condoléances.

Christian nous manquera.

»
Toute l'équipe de « Paulx, Un nouvel élan »

Chers Palucéens et Palucéennes,



La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis deux ans. Cette situation a des répercussions sur notre vie au quotidien et nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous car préserver sa santé est indispensable.

Malgré ces aléas, les services de la commune fonctionnent et différents chantiers ont été menés à terme :

- Rénovation de la voirie rue du marché neuf.
- Travaux de toiture sur l'église.
- Remplacement de l'ensemble des ouvertures au self et à la salle polyvalente.
- Mise en place de la climatisation dans les locaux du magasin Proxi et du pôle santé.
- Le projet de restructuration du centre bourg avance. Vous trouverez la présentation détaillée dans la rubrique Projets et développement. C'est un projet ambitieux et nécessaire pour faire de notre commune un lieu attractif.
- Le projet de la ZAC avance timidement suite à des fouilles archéologiques préventives positives qui amène à des fouilles complémentaires sur le site.

Le recensement de la population va avoir lieu en début d'année. Il est très important pour la commune car il permet de connaître le nombre d'habitants sur le territoire afin de calculer les dotations de l'État. La réponse aux questionnaires par internet est à privilégier. Je vous remercie de réserver un bon accueil à nos trois agents recenseurs.

Je souhaite également remercier l'équipe municipale et l'ensemble du personnel pour son implication au quotidien dans le fonctionnement de notre commune.

Je vous souhaite, à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles une excellente année 2022 pleine de joie et de bonheur partagés.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro préparé par toute l'équipe municipale.

*Christian Gauthier
Maire de Paulx*

LES SERVICES communaux

MAIRIE

L'accueil de la mairie a été réaménagé pour améliorer les conditions d'accueil des administrés et les conditions de travail des deux agents. Les travaux ont permis l'installation d'une banque d'accueil avec accès aux personnes à mobilité réduite, placard.

Les horaires d'accueil du public sont : du lundi au samedi de 9h à 12h.

Le site internet est consultable à l'adresse suivante :

www.paulx.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence est ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 11h30. Fermé le mercredi.



Liste des COMMISSIONS

Commission Enfance, jeunesse et association

Commission aménagement, cadre de vie et urbanisme

Commission projets et développement

Commission finances

Commission communication, événementiel et culture

CCAS

Avant de délibérer lors du Conseil Municipal sur les différentes questions qui concernent la collectivité, celles-ci sont étudiées au sein des Commissions Municipales réunies au préalable, et qui sont chargées de proposer des orientations et choix politiques aux membres du Conseil.

Ces questions peuvent être soumises soit par l'administration territoriale, soit à l'initiative d'un des membres du Conseil Municipal. Les différentes commissions municipales sont

ainsi indispensables à la bonne préparation des différents conseils municipaux. Elles constituent une institution dans laquelle les élus peuvent débattre entre eux mais également avec les services administratifs, et examiner l'ensemble des sujets qui visent à la bonne gestion de la collectivité en adéquation avec les attentes des Palucéens.

Au sein des commissions, les membres donnent ainsi un avis proposé au vote lors du conseil municipal.

Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

NOS TROIS AGENTS RECENSEURS QUI EFFECTUERONT LE RECENSEMENT DE LA COMMUNE DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022.



CIS LA CHOLTIÈRE

MOT DU CHEF DE CENTRE CIS « LA CHOLTIÈRE »

Cela fait déjà 2 années que le centre de secours de la Choltière a pris son envol. Avec ses 45 sapeurs pompiers, il effectue environ 250 interventions par an.

Cette activité opérationnelle est lourde de charge surtout lorsque les interventions se déroulent en journée.

De plus, depuis la création du centre de secours, nous devons faire face à cette épidémie de la Covid 19. Celle-ci nous a contrainte à revoir nos méthodes de

travail, nos formations et surtout ne nous permet pas de créer une synergie avec l'ensemble du personnel comme nous le voudrions.

Cette année, je voudrais mettre à l'honneur Jean-Emmanuel Charriau et Olivier Parais qui ont respectivement effectué 36 années et 20 années de sapeur pompier. Ils ont cessé leur activité de sapeurs pompier volontaire durant l'année.

Pour pallier ces 2 départs, nous avons recruté Alexandre Béchu qui est en cours de formation.

Le centre de secours continue donc sa route et espère fêter comme il se doit, avec les restrictions sanitaires obligatoires sa traditionnelle Sainte Barbe le 29 Janvier 2022.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2022.

Amicalement
Lieutenant BARIL Olivier
Chef de centre de La Choltière



Amicale des SAPEURS-POMPIERS

Mesdames messieurs,

L'année 2021 se termine... encore une année marquée par le virus de la covid-19 où nous n'avons pas pu fêter notre traditionnelle Sainte Barbe mais où nous avons pu organiser notre soirée savoyarde uniquement à domicile ; soirée pour laquelle nous tenions à vous remercier pour votre soutien.

Même si l'horizon semble s'éclaircir nous devons rester prudent.. Cependant si les conditions sanitaires

se maintiennent nous fêterons notre Sainte-Barbe le 29 janvier 2022.

Pour cette nouvelle année les membres du bureau de l'amicale et tous les sapeurs-pompiers de «la choltière» se joignent à moi pour vous adresser leurs vœux de bonne santé les plus sincères et les plus chaleureux.

Merci à vous pour l'accueil réservé à nos sapeurs pour la traditionnelle tournée des calendriers.

Vous souhaitant également de très bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Le président de l'amicale, Benjamin Béchaud

Commission ENFANCE, JEUNESSE ET ASSOCIATIONS



Adjointe :
Nadine PERRODEAU

Membres :
Sonia MUSSEAU,
Anne POTIRON,
Nathalie BROQUET
sébastien DENIAUD
Aurélien GUILLET RELANDEAU

« La commission Enfance Jeunesse et Association est chargée de répondre aux questions relatives aux jeunes, à la petite enfance et aux associations. Depuis quelques mois, nous avons vu naître de nouvelles activités au sein de la commune ;

- > une **MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)** installée dans la rue du Marché neuf,
 - > **différents cours de danse** pour adultes et enfants animés par Mme BRUNEAU-CLAVIER dans la salle Elie Cantin,
 - > une **antenne de Graine D'envies encadrant des jeunes** de 11 à 14 ans sur les vacances estivales de 2021 dans l'ancien presbytère.
- Sur cette fin d'année 2021, à l'occasion des préparations du marché de Noël de PAULX, une belle initiative d'union s'est déployée. En effet, nous soulignons la participation collective de l'APE, du comité des fêtes et du CCAS. Nous saluons la volonté tous les acteurs associatifs et encadrants à la jeunesse, participant à l'animation de la commune.



Meilleurs Vœux pour cette année 2022.

La commission enfance, jeunesse et association.

.....
Une nouvelle
MAM
.....

.....
De nouveaux
cours de danse
.....

École publique DES PRÉS VERTS

Pour cette nouvelle rentrée, l'école publique des Prés-Verts met l'accent sur les contes.

En effet, tous les élèves de l'école travailleront sur des contes d'ici et d'ailleurs à travers différentes activités, et une sortie à Legendia Parc est programmée en fin d'année scolaire.

L'équipe pédagogique reste stable cette année et accueille une nouvelle directrice, Fabienne Guitteny qui prend en charge la classe des CM1-CM2.



Les élèves participeront à différents ateliers : de la danse pour les élèves du CE1 au CM2, des animations sur les déchets par le CPIE (Corcoué-sur-Logne). Tous les élèves de l'école iront au cinéma dans le cadre du festival Terres d'Ailleurs. Une initiation au basket par le club local et des visites à la bibliothèque sont également au programme. Deux classes ont déjà réalisé un cycle de natation. Les autres élèves, de la moyenne section au CE1 s'y rendront également.

L'école des Prés Verts a été sélectionnée comme près de 4000 établissements en France pour participer à une expérience éducative du CNES dans le cadre de la mission Alpha opérée dans l'espace par Thomas Pesquet. Les élèves de la classe de CE1-CE2 ont respecté le même protocole d'expérience que l'astronaute, et les résultats observés par les écoliers participeront à la recherche scientifique. Cette implication des élèves a été un formidable moyen de leur montrer le fonctionnement de la démarche scientifique, et a certainement suscité des vocations d'astronautes ou de scientifiques !

Des activités jeux de société et cuisine se déroulent à chaque fin de période. Ces moments sont l'occasion d'accueillir les parents dans les classes si le contexte le permet.

A l'approche des fêtes de fin d'année, une semaine particulière est programmée dans l'école afin que petits et grands se retrouvent autour de contes, bricolages, séances de cuisine ou de sport, jeux de société, ateliers sciences...



Association DES PARENTS D'ÉLÈVES

La crise sanitaire a une nouvelle fois perturbé les projets de notre association de parents d'élèves, cependant nous nous sommes efforcés de continuer à soutenir les projets pédagogiques menés par les enseignants-e-s de l'école.

Nous n'avons pas pu, comme par le passé, organiser de grands rassemblements tels que la fête de l'hiver, et nous n'avons pas souhaité maintenir la fête de l'école en fin d'année scolaire, pour ne faire prendre aucun risque à l'école, et aux enseignant.e.s qui avaient eu fort à faire pour limiter les risques au cours de l'année.

Cependant, notre trésorerie nous a permis de financer la venue d'un intervenant extérieur qui a passé une demi-journée dans chaque classe, avec de nombreux jeux en bois et jeux

de société. Les élèves ont adoré ! Les conditions sanitaires se sont améliorées à la fin de l'année scolaire 2021, nous avons donc participé au financement des sorties à la mer de toute l'école des Prés Verts.

L'association Sur le chemin des prés verts a aussi été à l'initiative du marché de Noël 2021, en partenariat avec le Comité des Fêtes et la mairie. Ce partenariat nous a permis d'envisager un événement de plus grande ampleur, avec un marché de créateurs et de producteurs qui s'est tenu sur deux jours. Nous remercions à ce sujet la mairie qui a accepté de fusionner le désormais traditionnel marché du premier vendredi du mois avec notre marché de Noël. Cela a aussi été l'occasion de remettre les sapins de Noël aux personnes qui nous en avaient commandés.

Par ailleurs, les ventes de biscuits ont été reconduites, et se feront plusieurs fois dans l'année.

La collecte de papier mise en place à l'automne 2018, puis stoppée en 2020 faute d'entreprise rachetant le papier devrait finalement revoir le jour sur notre commune. Plus d'informations à venir !

Toutes les informations concernant notre association sont à retrouver sur notre site internet afin de suivre plus facilement notre actualité, ou sur l'appli Intramuros. Nous avons également une page Facebook.

Nicolas Prou, Mickaël Chrétien, Hélène Olivier, Hélène Besseau, Eva Desportes et Sylvain Belin, pour l'association Sur le Chemin des Prés Verts



Le lundi 18 octobre, toutes les classes ont participé à une opération « nettoyons la nature » dans le parc et les abords du stade. Cette action de sensibilisation est le point de départ d'un plus vaste projet autour de l'éducation à l'environnement en collaboration avec le CPIE.



**ÉCOLE PUBLIQUE
COMMUNALE DES PRÉS VERTS**
5 Chemin des Prés Verts
02 28 96 06 75
Contact : ce.0442586x@ac-nantes.fr



APE
Contact : ape@surlechemindespresverts.fr
Site : www.surlechemindespresverts.fr
Facebook : https://tinyurl.com/APE-presverts



École PÈRE CEYRAC

Nous accueillons
cette année

154 élèves

2 classes
de maternelle

5 classes
élémentaires

Bienvenue
aux nouveaux enseignants :

Laëtitia Robin et Marion Cruz

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

L'équipe pédagogique de Père Ceyrac

PS/MS: Mme Jaulin et Mme Diard
(ASEM)

MS/GS : Mme Alfaïa et Mme Pennetier
(ASEM)

CP : Mme Lize

CE1: Mme Guisseau, Mme Cruz

CE2/CM1: Mr Pajot

CM1 /CM2 : Mme Gougeon

CM2 : Mme Raingeard, Mme Robin

.....

Les CM recevront des cartes postales du monde entier qui les feront voyager. Les CM partiront aussi en classe découverte pendant une semaine.

Tous les travaux réalisés par les élèves sur ce projet seront exposés lors de la fête du projet le vendredi 24 juin en soirée.

D'autres activités viendront ponctuer l'année : « festival terre d'ailleurs » avec des séances de cinéma, des ateliers multi-âges en lecture, en

Toutes ces activités sont autant de points d'appui pour apprendre et devenir grand.

Nos élèves vont ainsi enrichir leurs savoirs mais aussi développer leur sens de la curiosité, affiner leur regard, observer, critiquer, argumenter sur leurs préférences afin de développer des attitudes et des compétences utiles pour les citoyens de demain. Tout ceci s'articule autour des 3 axes du projet pédagogique : vivre ensemble, s'exprimer à l'oral et à l'écrit correctement, bien vivre dans notre école

Dans le cadre de notre caractère propre, l'éveil à la Foi est proposé au CP/CE1. Les CE2, CM1 et CM2 ont le choix entre catéchèse et culture chrétienne.

PORTES-OUVERTES

le samedi 8 janvier 2022 de 10 h à 12h

Les INSCRIPTIONS

pour septembre 2022 commenceront dès novembre 2021 et se poursuivront tout au long de l'année. Vous pouvez prendre contact avec Mme GUISSÉAU au 02 40 26 07 65 ou 07 50 65 53 72 ou ec.paulx.pere-ceyrac@ec44.fr

Pour les enfants nés en 2020 une scolarisation en pré-petite section pourra se faire selon le nombre d'inscrits en PS !

Allez visiter notre blog pour découvrir notre école (visite virtuelle), projets, associations : <http://www.ecolepereceyrac.eu>



LE PROJET D'ANNÉE « LE TOUR DU MONDE EN 140 JOURS » VA PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE VOYAGER DANS LE MONDE.

Tout au long de l'année les élèves de la PS au CM2 étudieront des albums de jeunesse, des œuvres littéraires, des œuvres d'art, des musiques et chansons mais aussi la cuisine du monde.

jardinage, en jeux de société..., la journée marathon à but humanitaire, le permis piétons et le permis Internet avec la gendarmerie, les premiers secours avec des pompiers dès le CM, la journée « costumée », l'intervention sur les déchets avec le CPIE mais aussi des séances avec le club de basket « la Choltièrre », la danse avec Musiques et Danses...



ÉCOLE PRIVÉE PÈRE CEYRAC

4 rue des Babinères
02 40 26 07 65

ec.paulx.pere-ceyrac@ec44.fr

<http://www.ecolepereceyrac.eu>

OGEC



Sur l'année scolaire 2020-2021, l'OGEC a choisi d'augmenter l'équipement informatique mis à disposition des élèves afin qu'ils puissent améliorer ou conforter leurs connaissances informatiques. Cinq ordinateurs portables ont été achetés. Le collège St Joseph qui renouvelait ses équipements, nous a donné 10 ordinateurs. Cela permet d'avoir 2 à 3 ordinateurs fixes par classes complétés par les 5 ordinateurs portables lors de séances de travail.

En raison des contraintes sanitaires, la Kermesse 2021 n'a pas pu se dérouler le dimanche de la Pentecôte. Elle a été repoussée au samedi 3 juillet 2021 et a été adaptée. Même si cette manifestation a été différente, nous tenions à l'organiser à fin de proposer aux élèves et aux familles ce moment de fête et de partage. **Un grand BRAVO à la commission Kermesse**

qui a dû s'adapter et modifier son organisation de nombreuses fois pour faire face aux évolutions réglementaires.

Comme vous avez pu le constater, la sortie de l'école et le chemin pour aller au restaurant scolaire a été sécurisé par la pose de barrières. Nous remercions la Mairie pour cet équipement indispensable à la sécurité des élèves. Pour l'année scolaire 2021/2022, d'autres projets sont en cours d'étude et notamment l'installation d'une structure dans la cour des maternelles.

Malgré un contexte sanitaire compliqué, les membres de l'OGEC et la commission Kermesse sont restés actifs pour faire vivre l'école. Nous remercions les parents bénévoles qui donnent de leur temps lors des différentes actions ou qui participent

aux fonctionnements des deux associations de l'école (OGEC et APEL). Si vous souhaitez aider régulièrement ou de façon ponctuelle vous pouvez contacter la Présidente ou la directrice.

L'OGEC PROPOSE A LA LOCATION

- > du matériel (tables, bancs, barnums renseignements auprès de Charles Pennetier : 07 85 32 03 54
- > des costumes enfants pour les kermesses ou galas voir sur le site de l'école ecolepereceyrac.eu

MANIFESTATIONS

La Kermesse se déroulera le dimanche 5 juin 2022, dimanche de la Pentecôte, et sera adaptée en fonction des conditions sanitaires. Les Ceyrac seront de nouveau utilisés comme moyen de paiement



BUREAU

Présidente : Marie-Laure Jamin
Vice-Président : Sylvain Noyer
Trésorière : Séverine Renaud
Vice-Trésorière : Marie Bonin
Secrétaire : Sylvie Audoire
Vice-Secrétaire : Monika Rabreau
Membres : Régis Arnaud, Gaëlle DUPAS, Vanessa Bechet, Stéphane Renaud.



OGEC

ogecpaulx@gmail.com



APEL



Nos objectifs :

Le bien être des enfants à l'école
Permettre le renouvellement de matériels éducatifs
Cette année :
Création d'un coin détente chez les élémentaires
Achat de panier de basket et buts de foot
Achat d'une crèche de Noël
Achat de livres
Participer au financement d'activités scolaires
Accueillir les parents d'élèves et créer des moments de convivialité

Nos rôles :

Participer aux projets éducatifs de l'école
Proposer des animations
Représenter et informer les parents
Participer aux conférences éducatives

Nos actions :

Vente de jus de pommes :
Avec la participation et l'aide de parents volontaires qui ont prêté main forte et camions pour le transport
Un grand merci !
Soirée pizzas - Tombola
Vente de saucissons - Animation de Noël et vente de sapins....

Qui sommes nous ? Équipe 2020-2021 :

Présidente : Pauline FLOURIOT
Vice présidente : Audrey CHARRIAU
Secrétaire : Juliette CORTEEL
Trésorière : Cathy BLANCHARD
Membre actif : Jérôme LECAT,
Erel BUANNIC, Claudie ODIE

Voici le résultat !



Association «GRAINE D'ENVIES»

Association loi 1901

L'association « Graine d'Envies » c'est :

Une équipe de bénévoles motivés et investis,

Une équipe de salariés dynamiques et expérimentés

Un projet associatif et pédagogique centré sur les besoins de l'enfant

Une organisation en commissions, impulsant une énergie collective, ouverte sur le territoire palucéen.

L'association participe activement à la vie et à l'animation de la commune, et à cœur de faire vivre à nouveau cette dynamique suite à la crise sanitaire, à travers plusieurs pôles :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Est ouvert chaque jour d'école de 7h à 8h45 et de 16h15 à 19h



ACCUEIL DE LOISIRS

Est un lieu pour jouer, s'amuser, rencontrer, découvrir, imaginer... ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 et les mercredis de 7h00 à 18h30 hors vacances scolaires.

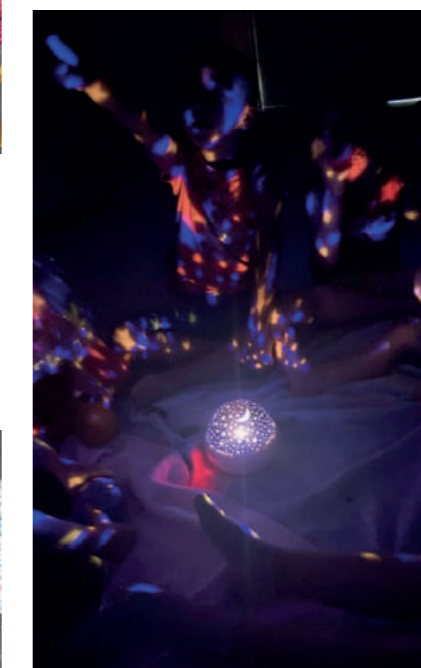


SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Propose des conférences, des ateliers parents/enfants mensuellement et une collection d'ouvrages sur la parentalité à disposition des parents et enfants, avec possibilité d'emprunt.

ACCUEIL JEUNESSE

A été proposé cet été un lieu aux jeunes de 11 à 14 ans, les après-midis sur le mois de juillet ainsi que des sorties et des soirées : pour être entre copain.es, pour participer à des animations, activités, sorties...mais aussi pour monter des projets et échanger ses idées. Retour très positif, une réflexion se poursuit pour pérenniser ce genre de projet.



ATELIERS THÉÂTRE

N'ont pas pu être proposés pour cette année scolaire 2021-2022 suite à un souci de recrutement de professeur de théâtre...en espérant pouvoir les proposer dès la rentrée prochaine !

ANIMATION LOCALE

Est une des clés de l'Association, à travers « Ramène Ta fraise », le spectacle de fin d'année, la participation au troc Plantes, et bien d'autre(s) évènement(s).

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Président : Michaël JAMIN
Secrétaire : Mélina PIFFETEAU
Trésorière : Nathalie GARREL
Membres : Audrey JAMARD,
Laurinne MORIO, Aude PEDEAU,
Hélène Salaud

À NOTER

> La prochaine AG le **11 juin 2022**
> Le prochain « Ramène ta Fraise » le **24 juin 2022**



GRAINE D'ENVIES
02 40 78 84 91
grainedenvies@orange.fr
www.grainedenvies.fr



CHOLTIÈRE Basket Club

DATES À RETENIR

- > **Sam. 23 Avril 2022** : Soirée Entrecôte à Saint-Etienne-de-Mer-Morte
- > **Sam. 21 Mai 2022** : Tournoi Jeunes à Paulx
- > **Sam. 18 Juin 2022 (matin)** : Assemblée Générale à Saint-Etienne-de-Mer-Morte
- > **Sam. 18 Juin 2022 (a-m)** : Rando Gourmande à Saint-Etienne-de-Mer-Morte

C'est reparti !

Les championnats jeunes et seniors ont repris en septembre dernier, permettant ainsi aux joueurs, mais aussi aux parents et supporters de se retrouver dans une salle de basket. C'est avec plaisir que nous profitons à nouveau de l'ambiance chaleureuse et conviviale qui caractérise notre association. Comme un symbole, le premier match à domicile de notre équipe fanion a permis de lancer formidablement la saison : Nos joueurs se sont accrochés pour arracher une victoire de quelques points face à nos voisins des Sables d'Olonne... après pas moins de deux prolongations ! **Le public, venu nombreux pour ce premier rendez-vous, a aussi joué son rôle en les**



soutenant pendant les 50 minutes de jeu : on a retrouvé la Choltière ! L'objectif de la saison est simple : que chaque joueuse et chaque joueur puisse à nouveau retrouver le plaisir du jeu, chacun à son niveau. C'est dans cet état d'esprit que nos deux entraîneurs salariés vont poursuivre le travail de formation de nos effectifs jeunes, dans la continuité du travail effectué depuis de nombreuses années maintenant. Ils continueront également

à faire découvrir notre sport auprès des jeunes de nos deux communes dans le cadre des Opérations Basket Ecole. Ces interventions mises en places progressivement depuis 2020 ayant rencontré un franc succès, elles seront renouvelées cette saison. Nous avons également la ferme intention de relancer dès que possible les différentes manifestations que nous avons été contraints d'annuler ces derniers temps : avec notamment la soirée Entrecôte, le Tournoi Jeunes et la soirée partenaires. Ce sont des temps forts de la saison du club, et autant d'occasions de resserrer les liens entre licenciés, bénévoles et partenaires.

Je souhaite à tous, aux licenciés de la Choltière, à leur famille, aux membres des commissions, aux bénévoles ainsi qu'à nos partenaires et supporters, une bonne et heureuse année. Meilleurs vœux

Le Président, Arnaud TAUGERON



BUREAU

Nicolas ANDRIET, Jonas ECOMARD, Pierrick FOREST, Mickaël GAUTRON, Tristan LE BARON, Olivier PARRAIS, Thomas PRAUD, Laurent RENON, Lucas ROLLET, Jordan TENAUD, Thomas TRAVERS, Amandine BERTRAND (secrétaire), Sylvie RAFFLEGEAU & Coralie MICHAUD (secrétaires adjointes), David BLANCHARD (trésorier), Magali GOURDON (vice-présidente), Arnaud TAUGERON (Président),

COMMISSIONS

Commission Bar : référents Sylvie RAFFLEGEAU et Nicolas ANDRIET ; **Commission Sponsors** : référent Jean-Marc BARIL ; **Commission Administrative** : référente Amandine BERTRAND ; **Commission Technique** : référents Axel CHAGNEAU, Léo GREZELEAU et Thomas PRAUD ; **Commission Equipement** : référent Pierrick FOREST ;

ENTRAÎNEURS

Axel CHAGNEAU (salarié), Léo GREZLEAU (contrat alternance), Antoine LIGONNIERE, Romain COLLIN

ÉQUIPES & LEURS COACHS

U9Mixtes : Noé BICHOT et Maxence GABORIT ; **U9M1** : Simon GOURDON et Adrien GUIBERT-HERVOUET ; **U9M2** : Lou-Alban CHALET et Esteban CHIFFOLEAU ; **U11F** : Titouan RAFFLEGEAU et Killian GAUTRON ; **U11M** : Axel CHAGNEAU ; **U13F** : Romain COLLIN ; **U13M 1** : Léo GREZELEAU ; **U13M 2** : Louis GABORIT et Thibaud TEMPLIER ; **U15F (ent. FTBC)** : Guillaume LORTEAU ; **U15M1** : Julien GEAY ; **U15M2** : Mickaël GAUTRON ; **U17M** : Axel CHAGNEAU ; **U20M** : Léo GREZELEAU ; **Séniors DM4** : Mickaël GAUTRON ; **Séniors DM2** : Axel CHAGNEAU ; **Séniors PNM** : Antoine LIGONNIERE ; **Loisirs Féminins** : Aurélie BARBEREAU ; **Loisirs Masculins** : Philippe PARRAIS

ARBITRES

Brice GREZELEAU

RAPPEL

inscriptions à partir de 5 ans

FOOTBALL Club

Après une saison bien compliquée et exceptionnellement courte qui a vu nos championnats se terminer au mois d'octobre, la saison démarre dans de meilleure condition.



Le club compte 110 licenciés répartis dans sept catégories.

Les effectifs dans les catégories jeunes sont en légère progression pour le foot à 3 et le foot à 5, en baisse pour le foot à 8. Les catégories de foot à 11 sont stables et comme les années précédentes en groupement avec le club de l'ASR.

Pour la catégorie sénior, le club ne peut engager d'équipe en championnat faute de joueur, le club souhaite remédier à ce manque la saison prochaine en donnant rendez-vous à toutes les personnes intéressées par le foot compétition.

Du côté du sport détente, nos vétérans sont toujours au rendez-vous du vendredi soir pour allier sport et plaisir. Nous tenons à remercier notre éducateur ainsi que tous nos dirigeants pour leur investissement qui permet à chaque équipe de pouvoir jouer le week-end et de s'entraîner la semaine.

La présence des parents autour du terrain, nous est précieuse par leurs encouragements et leur aide lors des rencontres, merci à eux.

Nous souhaitons également remercier nos partenaires sponsors qui nous permettent d'investir régulièrement dans du matériel, des équipements et des tenues sportives.

Le bureau se joint à nous pour souhaiter une bonne et heureuse année à tous les licenciés du club et leur entourage.

Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. (Z. Zidane)

BUREAU

Présidents :

Patrice Musseau et Yvan Mouillesse

Responsable foot Jeune :

Deniaud Steeve

Dirigeant foot 3 : Laurent Biron, Coralie Perrodeau, Manu Gagey, Romain Grignard, Arnaud Hecquet

Dirigeant foot 5 : Patrice Musseau, Yoann Nourry, Jonathan Fradet

Dirigeant foot 8 : Fabien Jaret, Thais Deniaud, Raphael Cougnaud

Dirigeant foot 11 : Yvan Mouillesse, Steeve Deniaud, Julien Perrodeau



CHOLTIÈRE BASKET

Secrétariat : Amandine BERTRAND - 22 Rue de Nantes - 44270 ST ETIENNE DE MER MORTE
06 22 17 34 08
secretariat.choltiere@gmail.com
<https://www.choltiere.fr/>



FOOTBALL CLUB
06 61 05 80 12
paulx.f-c@orange.fr
fcpaulx.footeo.com

Le RÉVEIL PALUCÉEN



COMPÉTITIONS 2022 :

- > **Championnat Départemental solistes**
29-30 Janvier 2022 à St-Herblain
- > **Championnat Régional Solistes**
12-13 Février 2022 à Sablé-sur-Sarthe
- > **Coupe Nationale Solistes**
12-13 Mars 2022 à Cholet
- > **Championnat National Solistes**
9-10 Avril 2022 à La Roche-sur-Yon
- > **Championnat Départemental Equipes et Duos**
30 Avril-1 Mai 2022 à St-Nazaire
- > **Championnat Régional Equipes et Duos**
28-29 Mai 2022 à St-Herblain
- > **Championnat National Equipes et Duos**
Juin 2022 au Mans

Comme si une année n'avait pas suffi à faire trembler nos associations, nous nous sommes retrouvés, la saison passée, une fois de plus privés de compétitions. Il a fallu réinventer notre sport, le pratiquer en visio, à la maison, puis en extérieur pour les plus courageux... Faire comprendre à nos athlètes que tout n'était pas fini et que cela allait revenir un jour. Mais pas facile de comprendre ça quand on est jeune et

surtout de garder la motivation sans réel but... En fin de saison dernière, alors que la salle des sports ré-ouvrait ses portes, la Fédération a mis en place une sorte de compétition virtuelle afin que chacun s'exprime sur le travail qu'il avait pu faire pendant cette saison un peu bizarre.

Le Réveil Palucéen, avec son chorégraphe Sébastien Dubois, ont créé une chorégraphie sur le thème du Covid, qui a tout d'abord permis de s'exprimer d'une autre manière sur ce que nous avons pu vivre ces derniers temps et qui a fait son effet sur les réseaux avec plusieurs milliers de vues. Un bon moyen de se réunir en fin de saison et de reprendre le goût des entraînements. Rien de tel que de s'inscrire dans de nouveaux projets pour retrouver le sens de notre sport. La nouvelle saison est repartie quelque peu normalement, avec malgré tout quelques restrictions sanitaires, mais cela nous permet d'envisager à nouveaux des rencontres, des stages, des compétitions, et cela redonne la motivation à nos coaches, nos juges, nos twirlers et tous nos bénévoles... Espérons un avenir meilleur...

Johannie LAHAY et Mickaël NAVENOT

BUREAU

- PRESIDENT** : Mickaël NAVENOT
- VICE-PRESIDENTE** : Armelle JOUAN
- VICE-PRESIDENT** : Fabrice LEGENDRE
- TRESORIERE** : Laëticia ALBERT
- SECRETAIRE** : Johannie LAHAY
- COMMISSION EVENEMENTIELLE** :
Stéphanie DESRAME
- COMMISSION CONFECTION** :
Magalie BROCHARD
- RESPONSABLE D'EQUIPE** :
Patricia FORTINEAU, Sandrine CHAUVIN

DATES À RETENIR

- > **LOTO** 2 Avril 2022 Salle des sports de PAULX
- > **GALA ANNUEL** 18 juin 2022 Salle des sports de PAULX
- > **VIDE GRENIER** 2 Octobre 2022 Salle des sports de PAULX

Association CHEVAL RETZ



«Après une année sans prestation, nous travaillons pour de nouveaux spectacles pour 2022. Nous avons hâte de vous les proposer !!! Des chevaux, des combats en épée, du feu et pleins de nouveautés !!! Nous recherchons toujours des cavaliers ou cavalières pour compléter notre troupe. Donc, si vous possédez une monture, nous vous accueillerons avec grand plaisir. A bientôt pour une belle et nouvelle saison 2022 !!! Vous pouvez nous retrouver sur Facebook, Instagram et YouTube»

Benoit Macquet
Président Cheval Retz



CHEVAL RETZ

chevalretz@gmail.com

Facebook : Cheval Retz



BIEN DANS SA PAULX



Rejoignez-nous en présentiel
(en Visio si confinement)
dans une ambiance conviviale et chaleureuse

LUNDI (salle Elie Cantin)

- > 18h30 / 19h30: Abdo-Fessier
- > 19h30 / 20h30: Gym douce

MARDI (salle complexe sportif)

- > 18h30 / 19h30: Pilates

(hors vacances scolaires)
sur Paulx



LE RÉVEIL PALUCÉEN

06 62 80 13 54

Facebook : Club Twirling de Paulx

Instagram : twirlingpaulx

lereveilpaluceen@gmail.com



BIEN DANS SA PAULX

biendanssapaulx@gmail.com

Nathalie : 06 60 18 01 93,

Murielle : 06 27 28 07 86,

Nelly : 06 86 10 73 61

CHA'PAULX & SANTIAGS44



C'est le moment de découvrir notre club de danse country qui porte dans son intitulé le nom de la commune de Paulx. Hélas, nous n'avons été guère visibles durant ces deux années passées ! Et vous savez pourquoi.

Le club poursuit ses activités malgré les diverses et longues interruptions et en respectant les modalités successives imposées par la Préfecture pour la pratique de la danse. Grâce à la municipalité de Paulx, on a pu reprendre en salle au début mai.

Salle Elie Cantin, le vendredi :

- > début des cours à 19h45.
- > jusqu'à 21h, explications et pratiques de danses pour les novices .
- > 21h : danses pour les pratiquants confirmés.

La cotisation pour une saison :

- > 80€ par adulte
 - > 50€ jusqu'à 16ans.
- On peut s'inscrire en cours d'année avec un tarif adapté. Aucun équipement spécial n'est demandé. La danse peut se faire sans santiags et sans chapeau de cow-boy. Alors, n'hésitez pas : la pratique de la country est un moyen agréable pour bouger son corps en musique rythmée et elle contribue au renforcement de la mémoire. Le tout dans une ambiance bienveillante, respectueuse des niveaux de chacun, sans aucune compétition. Le club est prêt pour animer des manifestations sur la commune.

Le président



CHA'PAULX ET SANTIAGS 44

Tél : 07 70 28 51 37
yannick.rabille@orange.fr

BILLARD LOISIR de Paulx

Le Billard Loisir de Paulx est composé d'une dizaine de membres qui se réunissent chaque lundi et mercredi de septembre à juin à partir de 18h30 jusqu'à 21h00, venez nous rejoindre pour profiter d'un moment de détente et de convivialité.

Nous serons heureux de vous accueillir dans la salle de l'ancien presbytère face à la mairie pour vous faire découvrir ce jeu qui demande malgré tout de la précision et de la concentration.

Les tarifs sont de 7€ au mois/adultes et 5€ au mois/jeunes, afin de rendre ce jeu accessible à tous, nous avons mis en place un tarif à la soirée pour 2€00 sachant que la première soirée découverte est offerte. Il n'est pas nécessaire d'acheter le matériel, celui-ci est prêté, aucun niveau n'est requis.

Le Billard Loisir de Paulx vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.



Jean PIRAUD

06 43 41 98 67
Guillaume TEMPLIER
06 68 18 32 80
guillaume.templier@gmail.com

BUREAU

Président : Jean PIRAUD
Trésorier : Philippe ROCHETTE
Secrétaire : Guillaume TEMPLIER

Le PAULX'TAGER

Notre association a vu le jour officiellement à la fin de l'année 2019.

Voilà deux années que le Paulx'tager est sorti de terre, sur un terrain communal situé rue de la Grassinière, à 100m de l'église. Nous sommes une quinzaine de membres, adultes et enfants, heureux de nous retrouver régulièrement pour mettre les mains dans la terre légère de notre jeune jardin, après un café ou le verre de l'amitié. L'été, pluvieux, n'a pas été favorable aux tomates mais les petits pois, salades, haricots verts, oignons ou autres courgettes s'en sont mieux sortis. Il semble que le terrain convienne aux pêcheurs et figuiers, nous en avons implanté quelques-uns. La treille de vigne a donné ses premières grappes cet été, se plaisant contre le vieux mur en pierres exposé sud/ouest.

Des sources sont proches de la surface du sol et, comme d'autres personnes dans le centre-bourg, nous avons la chance de bénéficier d'un puits de 4 mètres de profondeur, lequel a bénéficié d'un toilettage effectué par nos soins : pierres, morceaux de bois, plastiques ou ferrailles ont été retirés du fond...mais pas de pièces d'or !

La cabane en bois, élément indispensable d'un jardin, s'est refait une beauté grâce à nos coups de pinceaux. Nous avons monté une spirale en terre/pierres, elle n'attend plus que les plantes aromatiques à planter cet hiver.

Enfin, depuis le début du printemps, nous gérons les déchets de la cantine,

lesquels sont mis dans le composteur fourni par la communauté de communes. Les restes de nourriture, mélangés à du broyat de bois, serviront à alimenter nos planches cultivées. Grâce à la motivation de chaque famille adhérente, le processus d'élaboration du compost est maîtrisé. Nous remercions la mairie qui nous a fait confiance pour la gestion de cette opération. L'emplacement initial ayant été mal choisi, nous avons déménagé la structure au fond du terrain.

N'hésitez pas à venir flâner au Paulx'tager !

Le déplacement du composteur, un travail d'équipe !



▲ Premier retournement du compost

◀ Nettoyage du puits



LE PAULX'TAGER

Jean-luc POTIRON : 02 51 11 86 10
haranrebecca@yahoo.fr

UNC

2021 encore une année de covid, mais nous avons quand même pu commémorer nos anciens :

- > le 8 mai messe à l'église,
 - > le 11 novembre messe à la chapelle, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts
- ainsi que la cérémonie du 5 décembre fin des combats des AFN.
Une pensée également pour nos soldats morts cette année.

2021 c'est aussi le décès de Monsieur Louis RENAUD le 17 juin ancien président de notre section durant 44 ans.

Nous avons assisté aux réunions à Orvaut en mars, et à Sainte Pazanne en octobre.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 12 juillet avec adoption du nouveau statut et de la nouvelle appellation «UNC PAULX MEMOIRE». Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022.

Eric LAURENT président de l'UNC PAULX MEMOIRE



UNC
Eric LAURENT
02 40 26 87 16

Les AÎNÉS PALUCÉENS



ACTIVITES AU COURS DE L'ANNEE 2021

En raison de la pandémie il n'y a pas eu d'Assemblée Générale en janvier. Les premières réunions ont commencé en Juillet 2021, ainsi que les activités jeux et cartes, marche et vélo.

3 août 2021

Visite des serres de M. Brenelière Albert à Machecoul, matinée enrichissante par tous les conseils de M. et Mme Brenelière suivi d'un verre de l'amitié. Ensuite pique-nique improvisé (à cause de la pluie) chez Paul Ecomard qui nous a

hébergé chaleureusement. Nous avons prolongé l'après-midi par des jeux de cartes. Très belle journée malgré la pluie ! 30 personnes étaient présentes.

7 août 2021

17 personnes pour le départ de la Cinéscénie du Puy du fou.

5 novembre 2021

Spectacle à Sainte-Pazanne.
« Chansons des années 60 à 80 »

VOYAGES

du 13 au 20 juin 2021 - Saint-Sauve (Puy de dôme)

du 3 au 10 juillet 2021 - Saint-Mathan (Gers)

du 21 au 28 août 2021 - Uby Saint-Leu (Pas-de-Calais)

du 4 au 11 septembre 2021 - Estables (Haute Loire)

20 personnes des Aînés Palucéens ont participé à ces voyages

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Lundi matin : Vélo Cool (25 à 30 km)

Mardi matin : Marche lente 4 km - Soutenue 8 à 9 km

Vendredi après-midi : Pétanque

2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : Cartes et jeux de société

Les aînés Palucéens vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Le Président, Louis ROUSSEAU



LES AÎNÉS PALUCÉENS
Louis ROUSSEAU
06 63 30 84 06

MAM-A-PO



Nous sommes deux assistantes maternelles agréées ayant 5 et 10 ans d'expérience dans la petite enfance.

Nous venons d'ouvrir une maison d'assistantes maternelles «MAM-A-PO » 1 rue du Marché Neuf.

Nous proposons un mode de garde différent sur la commune et pouvons accueillir huit enfants de 0 à 3 ans, de 7h à 18h30 du lundi au vendredi.

Nos valeurs :

- > le respect du rythme de l'enfant
 - > l'éveil
 - > la motricité libre
 - > l'apprentissage de l'autonomie
- N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur notre fonctionnement.

L'équipe MAM-A-PO



MAM-A-PO
02 55 54 33 89
mamapo44270@outlook.fr
Facebook : mamapo44270

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE de Paulx

L'association communale de chasse de Paulx voit son effectif rester stable avec 2 nouveaux chasseurs cette année.

Les chasseurs sont les premiers écolos, planter des haies, respect de l'environnement. Chasser c'est connaître la nature et la biodiversité, la respecter c'est faire en sorte de la préserver pour les générations futures. Mettons en avant la science et l'intelligence sur le terrain pour préserver l'authenticité de notre passion.

La société offre à toutes et à tous ses meilleurs vœux 2022.



DATES À RETENIR

- > Concours de Belote :
Le 5 Février 2022



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE
06 24 32 33 94



Adjoint :
Bernard PEROYS



Conseiller délégué :
Raphaël Cougnaud

Membres :
Christian GAUTHIER,
Laurent OLLIO,
Martine CHIFFOLEAU,
Bertrand ECOMARD,
Sébastien PLUTA,

Commission AMÉNAGEMENT, CADRE DE VIE ET URBANISME



« La commission a pour champ d'action :

Bâtiments : construction, rénovation et entretien de tous les bâtiments communaux y compris église et locatifs

Urbanisme et PLU

Assainissement : amélioration et entretien du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales »

SALLE POLYVALENTE

Après le renforcement de la charpente, la pose d'un plafond acoustique avec isolation : travaux réalisés pendant l'été 2019, d'autres travaux étaient nécessaires. Compte tenu du contexte sanitaire, (confinement) et de l'occupation des locaux en période scolaire, ces travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été et de la Toussaint 2021.

Nature des travaux.

■ Changement de l'ensemble des ouvertures extérieures en juillet août 2021. Pose de menuiseries aluminium à rupture de pont thermique (plus isolantes) avec vitrage isolant 2 faces stadip (renforcement de la sécurité)

■ Peintures intérieures des murs et portes, avec mise en place d'une cimaise pour protection des murs à

hauteur des tables. (Peintures réalisées pendant les vacances de la Toussaint).

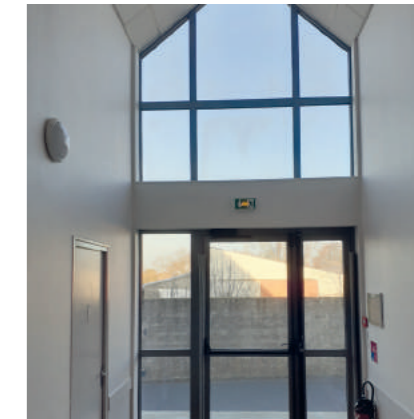
Construite dans les années 80, cette salle ainsi rénovée, redevient plus accueillante, au service des palucéens.



CANTINE - SELF

Comme pour la salle polyvalente, l'ensemble des ouvertures a été changé. Des appuis de fenêtre en béton ont été mis en place côté cour. Compte tenu de l'état des tableaux très abîmés, un nouvel enduit a été appliqué sur la façade du self, côté cour (en août)

Pour ces rénovations de la salle polyvalente et de la cantine, deux subventions ont été accordées DETR 38294,00 euros et DSIL 38294,00 euros



AUTRES TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

Nettoyage et traitement des façades et couvertures.

- Mairie (nettoyage façade et traitement des toitures)
- Salle de sports (nettoyage façade sud et ouest)
- Ecole des Prés Verts (nettoyage façade nord et est)
- Salle Elie Cantin et Bâtiments Périscolaire (nettoyage et traitement des façades ouest et nord)

■ Salle polyvalente et cantine-self (nettoyage et traitement des murs ainsi que le traitement des couvertures)

■ Bibliothèque et espace commun médical (nettoyage total des façades)

■ Montant des travaux : 13609.20 TTC

Installation d'une climatisation

- Magasin PROXI pour un montant de 12 572.40 TTC
- Locaux des kinésithérapeutes pour un montant de 5 839.20 TTC

EGLISE

Réfection de la toiture ardoise.

Après avoir constaté des infiltrations au niveau des sacristies, les travaux sur la couverture de l'église devenaient urgents. Une première tranche de couverture a été réalisée cet automne : partie chœur et l'ensemble des toitures des deux sacristies. Coût de cette tranche de travaux : 89 629.20 TTC



PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr LÉAUTÉ David / Mme SIRE Laeticia • La Moisanrière
Logement de fonction

Mr BERNARD Sébastien
4 rue de la Catroussière
Garage

Mr BIRON Laurent
3 La Patelière
Véranda

Mr MONTAGNE Corentin
9 Les cinq routes
Transformation garage en habitation,
modification et ravalement façade

Mr PIFFETEAU Maël
4 Bis La Grande Blanchetière
Garage

Mr RAMBAUD Patrice
13 rue de la Bourrière
Garage

Mr et Mme GENTET Patrick
1 rue du Petit Bellevue
Extension habitation + garage

Mr BLONDEAU Sébastien
16 La Girairière
Garage

Mr HUET Frédéric • 31 rue des Babinières
Garage + préau

Commune de Paulx • Place des Basses Marches
Réhabilitation caserne des pompiers en pharmacie

Mr et Mme AMAILLAND Alain
13 Bis rue de la Bourrière
Carport et Appenti

Commission PROJETS ET DÉVELOPPEMENT



Adjoint :
Laurent OLLIO

Membres :
Christian Gauthier,
Charline Bernard,
Bernard Peroys,
Nadine Perrodeau,
Martine Chiffolleau,
Sébastien Pluta
Claire Normand

« Conformément à ses engagements pris lors des dernières élections, l'équipe municipale et la commission Projets et développement ont travaillé sur un projet de restructuration urbaine, dans le centre bourg (place des Basses marches) en face de la Mairie, avec plusieurs objectifs urbains et sociaux- économiques.



VOIRIE

PROGRAMME VOIRIE 2021

Le programme voirie consiste à l'entretien de la chaussée, de ses accotements et fossés. Ces travaux sont financés par la communauté de communes.

■ La Thibaudière vers la Grivière :	28019,04€
■ La Vrignais :	36788,40€
■ La Martinière :	14295,00€
■ La Baubatière :	2159,00€
TOTAL :	81261,44€



RUE DU MARCHÉ NEUF

Les travaux de cette rue se sont terminés en avril.

DEVIATION PAULX/MACHECOUL RD 117-RD95

Après un arrêt des travaux de 2 ans, ils ont repris. L'ouvrage d'art qui permettra de franchir la rivière le Falleron a commencé début septembre. Dans le même temps des fouilles archéologiques sont effectuées sous l'emprise de la future route au niveau de la Meulière et la Boutinière.

OBJECTIFS :

- **Redynamiser** le centre bourg pour retrouver une centralité, une attractivité et ainsi recréer un lieu de sociabilité et de vie locale.
- **Restructurer** l'offre commerciale et de services en vue de sa pérennisation et de son développement
- **Répondre** aux souhaits de Mme Lepigeon de devenir propriétaire de son local et de déplacer sa pharmacie près du pôle santé.
- **Anticiper** et adapter les besoins en termes de surface pour la mairie en améliorant les conditions d'accueil des citoyens et les conditions de travail des salariés.
- **Requalifier** les espaces publics attenants, en mixant les flux (piétons, vélo et véhicule) tout en affirmant le caractère urbain de cette centralité.
- **Sécuriser** la circulation sur la route départementale (RD13) traversant la commune. Requalifier l'intersection entre la Grand'Rue et la RD 13.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2021 :

Les études :
Le dossier a été repris (un avant-projet de projection urbaine avait été initié par l'ancienne municipalité en 2019).

A la fin de l'année 2020 le conseil a décidé de confier une étude de faisabilité urbaine et architecturale à Loire Atlantique développement. Pour les accompagner nous avons fait

appel à un cabinet d'architecte urbain (Atelier Préau). L'équipe s'est mise en place et a travaillé en étroite collaboration avec la commission et la municipalité. En parallèle un groupe de travail représentant les paluceens a été constitué pour avis sur ce projet. Les résultats de cette étude ont permis d'aboutir à un projet architectural qui a été validé par le conseil municipal et à une estimation financière pour la réalisation de ce projet.

Le conseil municipal a réaffirmé sa détermination de voir aboutir ce projet essentiel pour l'avenir de notre commune.

La commission municipale Projets et développement ainsi que le conseil municipal lors de sa réunion du 23 septembre dernier a donné son accord pour solliciter SAS Centralités 44 pour le portage (construction et gestion du bâtiment commercial composé de 4 cellules commerciales et d'une halle).

Qui est SAS centralités 44 ?

Loire Atlantique développement s'est doté d'une foncière dénommée centralités 44 en association avec la Caisse Des Dépôts et la Chambre de Commerce et l'Industrie.

Cette société a pour vocation de soutenir la redynamisation des communes du département de Loire Atlantique.

Pour répondre à cet objectif, cette foncière va acquérir ou bien faire réaliser des bâtiments capables d'accueillir des activités (commerces, services de proximité...) et ce, afin de permettre le maintien ou le renforcement de l'attractivité des centres-bourg.

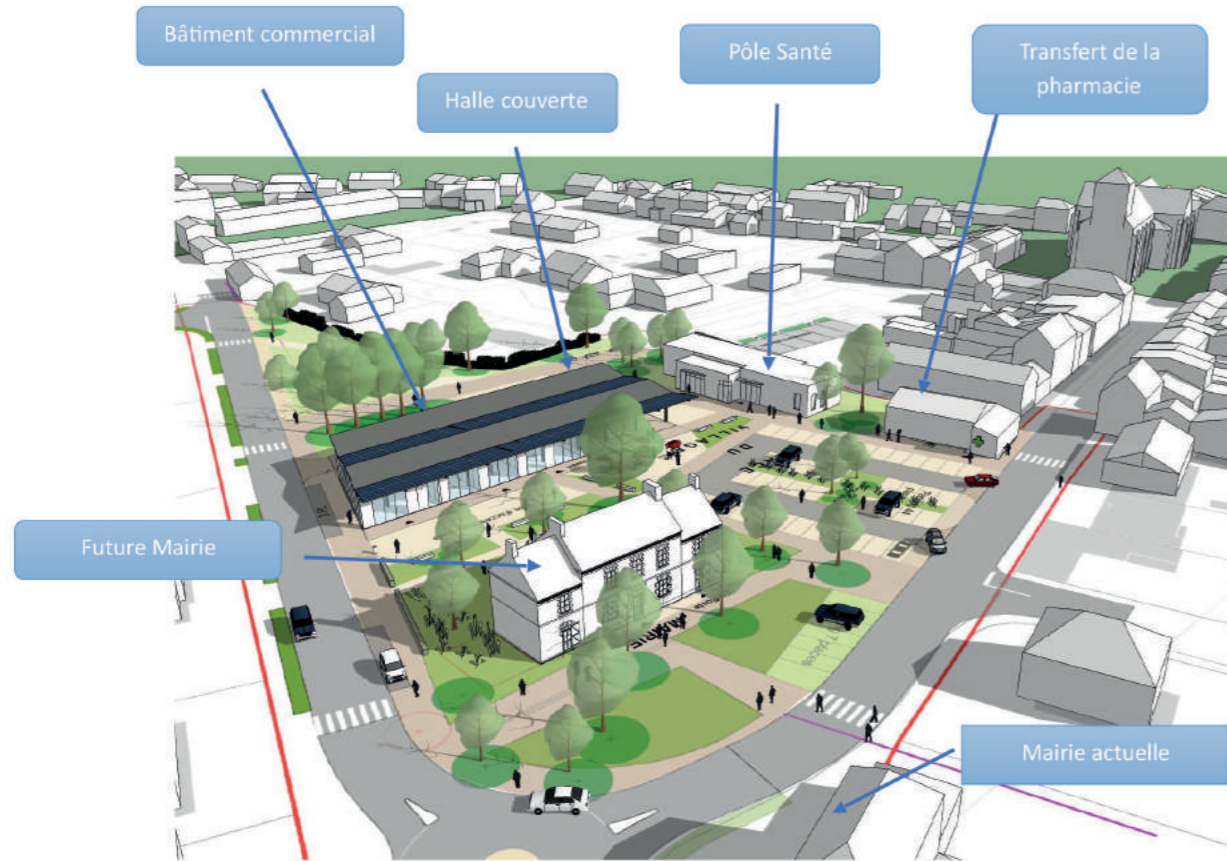
Cette foncière portera les murs (ce qui est souvent le poste d'investissement le plus important) pour soulager les commerçants mais ne s'impliquera pas dans l'exploitation qui restera sous la responsabilité du locataire.

Elle proposera des loyers raisonnables, adaptés à la capacité des locataires à les rembourser et en adéquation avec le marché local. Elle doit malgré tout s'inscrire dans le cadre d'une viabilité économique même si la rentabilité attendue sera moindre que ce que demande usuellement un investisseur privé.

A la différence d'un investisseur privé, cette société filiale de Loire Atlantique Développement doit :

- Répondre aux enjeux du territoire.
- Rester sous l'égide de la commande publique pour la passation de ces marchés.
- Répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique (étude de la production d'ENR, utilisation de matériaux biosourcés...)

LE PROJET



Construction d'un bâtiment à vocation commerciale

Cet édifice sera l'élément structurant du nouveau « centre bourg » et sera le point central où chacun pourra avoir accès à des boutiques et des services en toute sécurité. Le pôle santé, la pharmacie et la bibliothèque vont bénéficier de cette attractivité. Tout le monde va y trouver son compte ! Ce bâtiment va intégrer une halle couverte nécessaire pour organiser un marché hebdomadaire et abritera des animations (brocantes, troc plantes, manifestations culturelles et musicales.). Le conseil municipal souhaite l'installation d'un bar avec pourquoi pas une petite restauration pour retrouver un lieu de convivialité et d'échanges.

Quelques commerçants ont souhaité transférer leurs activités et ainsi rejoindre ce pôle et c'est avec bienveillance que nous les accueillerons : ils seront prioritaires !

Le projet prévoit dans un 1^{er} temps 4 cellules commerciales mais sera évolutif en fonction de la demande car nous prévoyons un déplacement de la halle couverte en cas de besoin. Le conseil a décidé de confier la construction et sa commercialisation à une structure spécialisée dans le domaine : Centralités 44

Transfert de la pharmacie

Le conseil a décidé de proposer de vendre à Mme Lepigeon le bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers pour y installer sa future pharmacie ce qu'elle a accepté.

Nous savons l'importance qu'accordent nos concitoyens à ce service de proximité et nous serons très attentifs à l'évolution de ce dossier.

Le conseil municipal a été très attentif aux souhaits exprimés et a accordé la possibilité d'acquérir une parcelle supplémentaire pour agrandir le bâtiment. Un permis de construire a été déposé fin octobre. Ce projet pourrait aboutir rapidement et sa construction pourrait débuter en 2022.

Nous nous félicitons d'avoir pu jouer un rôle facilitateur pour l'aboutissement de ce projet.

Le pôle santé

Ce bâtiment répond parfaitement à une demande également de proximité de services pour la santé de nos concitoyens.

Mr Fradet (infirmier installé à Paulx) avait exprimé le souhait de s'installer dans cette structure et après une réaffectation des surfaces nous avons pu répondre



favorablement à sa demande : il est installé depuis juillet dernier et nous nous en félicitons.

Nous réfléchissons également à la possibilité de mettre à disposition un local pour y accueillir un cabinet médical pour les années à venir.

L'ancien presbytère

Ce bâtiment emblématique cédé à la commune présente un intérêt architectural certain pour le centre bourg. Sa réhabilitation permettra de valoriser le patrimoine de la commune et confortera l'attraction de l'ensemble du projet. Une expertise a été menée sur ce bâtiment et il nécessite d'importants travaux. Nous souhaitons le réhabiliter pour y transférer la mairie pour répondre aux besoins d'une commune de 2500 habitants à l'horizon 2030.

La Mairie actuelle

Les locaux une fois disponibles pourraient être affectés aux associations, foyers des jeunes et des moins jeunes.. ou à d'autres besoins : rien n'est acté pour le moment.

L'aménagement des espaces publics

Il faut créer de nouveaux espaces de circulations (voiture, piéton et vélo) pour accéder au bâtiment commercial et créer 49 places de parking permettant d'accéder facilement et en toute sécurité aux commerces.

Une étude est en cours pour réguler la vitesse, améliorer la circulation des 2 roues et bien sûr des piétons aux différentes entrées de la commune sur les différents axes de circulation.

L'ensemble de ce projet va demander un effort financier extrêmement important pour la commune. Ce choix est capital et nécessaire pour faire de Paulx une commune agréable, où il fait bon vivre.



CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 NOVEMBRE 2020

PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN RESTAURANT EN LOGEMENTS SOCIAUX (BAIL)

Ce bail à réhabilitation devait préciser :

- La durée du bail : envisagé sur 37 ans
- Les clauses suspensives du bail : en lien avec l'obtention des financements ANAH, FAP, Région, prêt CDC
- La redevance du bail : fixée à 1 € par an, à régler en une seule fois par SOLIHA BLI à la commune, à la signature du bail

- Les attributions des logements : droit (optionnel) de réservations par les financeurs
- La fin de bail : bien restitué en bon état d'entretien ; reprise des contrats de location à la fin du bail à réhabilitation

Le Conseil municipal confirme le principe de signature d'un bail à réhabilitation dans les conditions fixées.

MODIFICATION DU PLU

Suite au recours gracieux de la Préfecture reçu le 18 août 2020 sur le PLU, la commune choisit de corriger son document de PLU pour intégrer les corrections demandées par l'Etat.

Les modifications du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Paulx portent sur les points suivants :

- Corriger l'erreur matérielle de zonage pour remettre l'étiquette de nom de zone à la zone Ubi à la Bourrière
- Rajouter une précision dans la rédaction de l'article 2.1 des zones Ai, Ni et Nli
- Corriger l'article 2 de la zone Uee pour n'autoriser que l'artisanat de détails et non le commerce de détails
- Corriger l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) du Presbytère pour obliger

CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2020

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Un agent, actuellement en contrat assure différentes missions :

- tenue de l'agence postale communale et accueil polyvalent de la mairie

Considérant que les besoins des services justifient le recrutement d'un adjoint administratif territorial à 30 heures par semaine, le conseil décide de créer ce poste à compter du 1^{er} janvier 2021.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MACHECOUL POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

La commune de Paulx avait passé une convention avec la commune de Machecoul-Saint-Même qui gère le Relais Petite Enfance. **Le conseil décide de renouveler cette convention** qui établit les modalités de répartition des charges du relais entre les 5 communes concernées pour une durée de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) AVEC LA MARNE

Le conseil décide de proroger pour une durée de 3 ans le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la Commune de LA MARNE à compter de la rentrée de septembre 2021.

le maintien des annexes du bâtiment et la préservation autant que possible du mur de ceinture

- Refaire le calcul de la capacité d'accueil en intégrant le foncier consommé en « dent creuse » de la zone agglomérée

Ces modifications ne portent pas atteinte à l'économie générale du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLU et entrent dans le champ de la procédure de modification soumise à enquête publique.

DESIGNATION D'UN ELU REFERENT POUR LE POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le PETR du Pays de Retz porte le « Projet Alimentaire Territorial » en partenariat avec la DRAAF, la Région et l'ADEME des Pays de la Loire. Le conseil désigne M. PEROYS Bernard.

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE DE L'ENTREPRISE BAUDRY POUR UN POSTE DE REFOULEMENT - TRAVAUX RUE DU MARCHÉ NEUF

La commune réalise des travaux rue du Marché Neuf. Le marché de travaux avait été confié à l'entreprise BAUDRY TP

Le conseil confie la sous-traitance proposée par BAUDRY TP à l'entreprise BREMAUD pour un montant de 9 600 € HT.

SUBVENTION RUE DU MARCHÉ NEUF (REGION)

Le projet pourrait être financé par le Conseil

régional des pays de Loire au titre du Contrat de Territoire régional (une enveloppe de la Région de 41 875 € ayant été affectée à ce projet.

CONVENTION AVEC GRAINE D'ENVIES POUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DURANT LA PAUSE MERIDIENNE

La cantine scolaire accueille les enfants des 2 écoles.

L'association Graine d'Envies met 2 animateurs à disposition. Une convention en précise les modalités. Les animateurs sont chargés de l'animation et de l'encadrement des enfants dans la cour du restaurant scolaire ainsi que pendant le temps de repas. Ils peuvent être amenés à accompagner les enfants sur les trajets école / cantine. La convention est établie pour la période scolaire 2020/2021 et donne lieu à facturation sur la base de 15.15 € / heure.

Le conseil décide de renouveler la convention.

COMPOSTEUR AVEC LE PAULX'TAGER

Il avait été prévu de valoriser les déchets alimentaires de la cantine scolaire par un compostage des matières.

Le conseil décide d'implanter un composteur 4 bacs au niveau des jardins partagés et de passer commande auprès de Retz'Agir pour un montant de 2200 € TTC.

INFORMATIONS DIVERSES

- Projet centre-bourg : planning étude LAD pour fin avril 2021.

QUESTIONS DIVERSES

- Créer un logo pour Paulx

Le Conseil municipal approuve : le rapport définitif, les imputations du service commun d'instruction du droit des sols et du service mutualisé Espaces verts, le montant de l'attribution de compensation définitive 2020 à 133 672.49 €

Approuve les modifications relatives au service mutualisé « Espaces verts » permettant de fixer le montant prévisionnel des attributions de compensation, le montant de l'attribution de compensation prévisionnelle 2021 à 133 672.49 €

DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

La commune avait créé un budget annexe lotissement qui avait permis de réaliser une opération d'aménagement d'une zone comprenant 3 lots. Tous les lots étant vendus et l'excédent d'un montant de 109 220,66 € ayant été reversé au budget principal de la commune, **le conseil décide de clore ce budget annexe.**

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION 44

Considérant qu'il y a lieu d'inscrire la mission d'inspection en Hygiène et Sécurité au travail dans la durée et la continuité de la démarche de prévention des risques professionnels, **le conseil décide de renouveler la convention avec le**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE LEUR ACTIVITE 2020

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

■ Anciens combattants Paulx :	300 €
■ Club du 3 ^e Age :	350 €
■ Association sur le chemin des Prés Verts :	400 €
■ APEL école Père Ceyrac :	1500 €
■ Le Réveil Palucéen (Twirling) :	1300 €
■ Football Club de Paulx :	1800 €
■ Choltièrre Paulx Mer Morte Basket Club :	2000 €
■ Association de chasse de Paulx (communale) :	250 €
■ Billard Loisir de Paulx :	100 €
■ Comité des fêtes de Paulx :	800 €
■ Cheval Retz :	100 €
■ Cha'Paulx et Santiags 44 :	150 €
■ Le Paulx'tager :	200 €

■ Bien dans sa Paulx :	200 €
■ Assoc. Travailleuse Familiale Rurale :	50 €
■ Stéphanoise Remplaçante :	50 €
■ COS du district de Machecoul :	70 €
■ ADAPEI :	150 €
■ APF (assoc. Paralysés de France) :	100 €
■ La Croix d'Or :	50 €
■ AFSEP (sclérose en plaque) :	50 €
■ Restos du cœur :	150 €
■ Secours catholique :	100 €
■ ADICLA :	339.32 €
■ Entraide Avenir Pays de Retz et Logne :	70 €

TOTAL 10 629.32 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Projet de méthanisation de la coopérative d'Herbauges

CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2021

MODIFICATION DES STATUTS DU SYDELA

Il est nécessaire d'engager une modification des annexes 1 et 2 des statuts du SYDELA sur les points ci-après :

- Annexe 1 : Liste des collectivités adhérentes
- Annexe 2 : Répartition des sièges de délégués au Comité syndical pour les collèges électoraux

Le conseil approuve les nouveaux statuts et leurs annexes, la modification du périmètre du SYDELA.

ADHESION AU PROGRAMME ACTEE (EFFICACITE ENERGETIQUE) CONDUIT PAR LE SYDELA

Les élus de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ont décidé d'engager le territoire dans la démarche ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). Il s'agit d'une action concrète du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), visant à faciliter la rénovation du parc immobilier public et accélérer les projets de transformation énergétique mutualisés. Afin d'être accompagnés dans cette démarche, **le conseil décide de passer une convention de partenariat avec le SYDELA et la CCSRA.**

PROJET DE METHANISATION DE LA COOPERATIVE D'HERBAUGES - SAINSEIN DE LA CNDP

Un important projet de construction d'une usine de méthanisation est en cours de réflexion à Corcoué-sur-Logne depuis la fin de l'année 2019. Les porteurs du projet sont la Coopérative d'Herbauges dont le siège est à Corcoué et la Société danoise Nature Energy spécialiste de la méthanisation.

Les élus de la commune de Corcoué-sur-Logne ont demandé que soit saisie la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Considérant

CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 FEVRIER 2021

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Un dossier sera consultable en mairie du 1^{er} mars 2021 au 31 mars 2021 aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier sera également consultable sur le site internet "paulx.fr". Toute personne pourra faire part de ses remarques soit en les inscrivant dans un registre ouvert à cet effet, soit en adressant un courrier à la mairie.

A l'issue de cette mise à disposition, Monsieur Le

que la commune de Corcoué ne serait pas la seule impactée par un projet d'une pareille ampleur, **le conseil municipal demande que la mission Nationale du Débat Public soit saisie** afin d'organiser le débat nécessaire à la compréhension des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques du projet.

DEMANDE D'AVIS DE LA PREFECTURE RELATIF AUX DEMANDES DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DES COMMERCES

Des commerces de détail, ainsi que des associations de commerçants et des organisations professionnelles, ont sollicité une dérogation préfectorale au repos dominical pour un dimanche de mois de janvier 2021, et le premier dimanche de février 2021.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

AVENANT A L'EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE POUR LE PERSONNEL (CDG44)

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal que la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle avait prévu, à titre expérimental, pour une durée de 4 ans maximum, que les recours contentieux formés par les agents publics relevant de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, à l'encontre de certains actes relatifs à leur situation personnelle, pouvaient faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire (MPO).

L'expérimentation est prorogée jusqu'au 31 décembre 2021 par voie d'avenant.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Il est rappelé que le réseau d'assainissement

des eaux usées nécessite des travaux de réhabilitation, notamment afin de réduire les apports d'eaux parasites dans les canalisations qui débouchent à la station d'épuration.

Le conseil municipal donne son accord de principe afin d'établir un programme de travaux à réaliser et de solliciter les financements adéquats.

TRAVAUX A L'EGLISE

Des travaux de mise hors d'eau de l'église sont nécessaires.

Un devis présenté par l'entreprise Sud Loire Couverture évalue le montant des travaux les plus urgents à 74 691 € HT.

Il s'agit de refaire la couverture des parties : haute centrale, basse côté Ouest, basse côté Est, petite partie côté Est. Cette estimation comprend l'échafaudage. **Le conseil municipal donne un accord de principe.**

PRESENTATION DE LA VISION DU CENTRE-BOURG

Le projet de centre-Bourg fait l'objet d'un pilotage par Loire-Atlantique Développement (LAD) et en commission. Ceci débouche sur un ensemble de propositions que le conseil municipal valide, à savoir :

- Vente de la caserne à Mme LEPIGEON pour y transférer la pharmacie ;
- Transfert de la mairie à la place du presbytère (sur le principe) ;
- Affectation des futurs locaux de l'ancienne mairie : création des espaces pour les seniors, les jeunes et le club de billard (sur le principe) ;
- Autorisation donnée à LAD de travailler sur la création de 6 commerces ;
- Implantation d'une halle couverte dans le centre-bourg.

Cette validation permettra à LAD de connaître les orientations à donner au projet de centre-bourg.

Le conseil municipal décide de maintenir à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Il est ensuite procédé à l'élection du 1^{er} adjoint. Mme BERNARD Charline est élue et immédiatement installée. Elle interviendra dans le domaine de la communication et de l'événementiel et conserve la gestion du CCAS.

NOMINATION D'UN CONSEILLER DELEGUE

La nomination d'un conseiller délégué relève de la seule compétence du Maire. Ce dernier informe le conseil de son intention de déléguer les dossiers relatifs à l'agriculture et à la voirie à M. COUGNAUD Raphaël.

PRESENTATION DU TRAVAIL DE M. JEAN-LUC POTIRON SUR LES PLANTATIONS DE HAIES (AMENAGEMENT FONCIER COMMUNAL)

Monsieur le Maire expose le bilan préparé par M. POTIRON sur les plantations de haies bocagères

dans le cadre de l'aménagement foncier communal de Paulx.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur.

Le conseil décide d'adopter le règlement intérieur proposé qui avait été transmis à l'ensemble des conseillers.

FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Un diagnostic du réseau et des passages de caméra effectués par le cabinet SICAA Etudes ont révélé des dégradations nécessitant une intervention rapide sur un certain nombre de sections du réseau.

Le montant estimatif global des travaux prioritaires s'élève à 345 420 € HT.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Etat (DSIL/ DETR) : 138 168 € HT (40%)
- Conseil départemental : 17 500 € HT (5.07%)
- Autofinancement pour solde : 155 668 € HT (54.93%)

CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 MARS 2021

DEVIS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (SICAA ETUDES)

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès des services de la préfecture (40% maximum de l'enveloppe). L'Agence de l'eau pourrait également apporter un financement de 30%.

Le conseil retient la proposition du cabinet SICAA Etudes pour un montant de 14 933 € HT comprenant l'ensemble du suivi de l'opération depuis l'inspection télévisée jusqu'à la réception du chantier.

INDEMNITES DES ELUS (1ER ADJOINT ET CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE)

Le conseil municipal fixe le montant de l'indemnité de fonction du 1^{er} adjoint au maire nouvellement élu (Mme BERNARD Charline). Elle a reçu délégation dans les secteurs communication et événementiel. Monsieur COUGNAUD Raphaël est conseiller municipal délégué à l'agriculture et à la voirie. Les délégations ont pris effet le 16 février 2021.

PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE PERE CEYRAC

La participation communale aux dépenses de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 est fixée par élève résident de Paulx inscrit à l'école privée de Paulx comme suit :

- Maternelle : 1 420 €
- Élémentaire : 390 €

La convention correspondante sera reconduite en ces termes.

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE DES PRES VERTS

Monsieur le maire rappelle qu'il convient de fixer le montant des participations des communes extérieures dont les enfants fréquentent l'école publique communale des Prés Verts. Ce montant est fixé par enfant pour l'année 2021 comme suit :

- Maternelle : 1 469,73 €
- Élémentaire : 396,42 €

APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES

Le Ministère de l'éducation propose de subventionner les collectivités qui investiront dans le numérique pour les écoles. - Matériel numérique et informatique à 70%, - Ressources numériques à 50%

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE DE L'ENTREPRISE BAUDRY TP POUR LES TRAVAUX DE LA RUE DU MARCHE NEUF

Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Marché Neuf les travaux avaient été confiés à l'entreprise BAUDRY TP.

La fourniture et la pose de bornes bois et dalles pododactyles sont confiées en sous-traitance à l'entreprise SIGNAPOSE ATLANTIQUE pour un montant de 4 250 € HT.

AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION 44

Le centre de gestion de la fonction territoriale de Loire Atlantique assure un certain nombre de missions dont la médecine préventive et à ce titre facture par le biais des cotisations pour ce service 0,51 % de la masse salariale. Un avenant formalisera cette participation.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE (CCSRA)

Le conseil municipal émet un avis favorable à la procédure de transfert de la compétence organisation de la mobilité à la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

Concrètement la compétence complète comprend :

- Service de transport public à la demande
- Service de transports scolaires
- Service de mobilité solidaire (chauffeurs solidaires)

- Service de voiture partagée
- Service de mobilités actives
- Service régulier de transport public

La CCSRA gèrera déjà les 3 premières missions

par délégation. Désormais elle prendra toute la compétence en direct.

PRINCIPE DU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA CCSRA CONCERNANT LES ZONES D'ACTIVITES

Le dispositif concerne principalement la zone d'activités existante de Belle Fontaine. A l'avenir l'extension de la zone de la Seiglerie sur la commune de Paulx sera réalisée par la CCSRA.

Le conseil municipal décide de reverser le produit de la TA à la CCSRA concernant les opérations réalisées exclusivement dans le périmètre de la zone d'activités intercommunale de Belle Fontaine.

INSTALLATION D'UNE CLIMATISATION DANS LA SUPERETTE PROXI

Le conseil retient la proposition de la SARL BOURSIER afin d'équiper la surface de vente et le laboratoire du magasin PROXI d'une climatisation. Devis : 10 477 € HT

NETTOYAGE DES FACADES DES BATIMENTS MUNICIPAUX

Le conseil retient la proposition de l'entreprise MABIT Josselin pour nettoyer l'extérieur des bâtiments de la commune. Sachant qu'une nacelle devra obligatoirement être utilisée pour certaines interventions à hauteur, il est recommandé de réunir les interventions. Devis : 11 341 € HT.

PROGRAMME DE VOIRIE 2021 A REALISER PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le recensement des besoins d'entretien de la voirie communale (entretien effectué par la CCSRA) s'élève à 156 000 € TTC. L'enveloppe 2021 réservée par la CCSRA à la commune de Paulx est plafonnée à 80 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Vaccination COVID 19

Restes à réaliser :

> Dépenses 378 016,62 €
> Recettes 381 114,95 €
Soit un excédent de 3 098,33 Euros
455 658,43 Euros sont affectés en réserve au compte 1068 de la section d'investissement, le solde soit 865 528,25 Euros en section de fonctionnement.

ASSAINISSEMENT :

Excédent de fonctionnement de clôture de 167 508,06 Euros
Excédent d'investissement de clôture de 27 034,32 Euros
Restes à réaliser :
> Dépenses 0 €
> Recettes 17 500,00 €
Soit un excédent de 17 500 Euros
0 Euros sont affectés en réserve au compte 1068 de la section d'investissement, le solde soit 167 508,06 Euros en section de fonctionnement.

COMMERCE DE PROXIMITE :

Excédent de fonctionnement de clôture de 12 551,28 Euros

Excédent d'investissement de clôture de 1 523,73 Euros
0 Euros sont affectés en réserve au compte 1068 de la section d'investissement, le solde soit 12 551,28 Euros en section de fonctionnement.

LOCATIFS :

Excédent de fonctionnement de clôture de 102 118,77 Euros
Déficit d'investissement de clôture de 0 Euros
0 Euros sont affectés en réserve au compte 1068 de la section d'investissement, le solde soit 102 118,77 Euros en section de fonctionnement.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

Excédent de fonctionnement de clôture de 105 572,08 Euros
Déficit d'investissement de clôture de 0 Euros
105 572,08 Euros sont reportés en section de fonctionnement.

LOTISSEMENT :

L'excédent de fonctionnement de 109 220,66 Euros a été reversé au budget général.
Déficit d'investissement de clôture de 0 Euros

Ce budget est dissous à la clôture des comptes 2020. Aucune affectation n'interviendra en 2021.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Les budgets primitifs 2021 sont adoptés comme suit :

- **Budget principal de la commune :**
 - > Fonctionnement : 1 976 532,74 €
 - (*après intégration des nouveaux taux d'imposition votés)
 - > Investissement : 2 512 473,38 €
- **Budget assainissement :**
 - > Fonctionnement : 231 994,17 €
 - > Investissement : 518 086,11 €
- **Budget commerce de proximité :**
 - > Fonctionnement : 22 505,61 €
 - > Investissement : 19 624,34 €
- **Budget locaux :**
 - > Fonctionnement : 117 368,77 €
 - > Investissement : 71 000 €
- **Budget panneaux photovoltaïques :**
 - > Fonctionnement : 131 230,58 €
 - > Investissement : 39 158,50 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



013 - atténuations de charges	12 500,00 €
70 - produits des services	80 500,00 €
73 - impôts et taxes	539 891,49 €
74 - dotations et participations	435 613,00 €
75 - autres produits de gestion courante	30 500,00 €
002 - résultat antérieur reporté	865 528,25 €
divers	12 000,00 €
TOTAL	1 976 532,74 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



011 - charges à caractère général	530 009,00 €
012 - charges de personnel	278 700,00 €
014 - atténuations de produits	20 285,00 €
65 - autres charges de gestion courante	241 260,00 €
charges financières et exceptionnelles	38 000,00 €
amortissements et provisions	13 310,61 €
financement de l'investissement	854 968,13 €
TOTAL	1 976 532,74 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le conseil municipal décide d'augmenter et de fixer les taux d'imposition des 2 taxes foncières pour 2021 comme suit :

Taxe Foncière (Bâti) :	24.37 %
Taxe Foncière (Non Bâti) :	20.81 %

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU PROJET CULTUREL DE L'ECOLE PUBLIQUE DES PRES VERTS

L'école publique des Prés Verts organise un voyage scolaire à caractère culturel. La commune

a pour habitude de participer financièrement à ce type de sortie.

Le conseil municipal décide de fixer le montant de la participation financière à hauteur de 20 € par élève.

LOYERS DU POLE SANTE

La commune de Paulx loue les différents locaux du pôle santé et il convient de procéder à un réajustement de la politique tarifaire.

Le conseil décide :

- de faire passer le loyer du cabinet de

kinésithérapeutes (SCP KINES G.T.B.) de 300 € à 320 € par mois (les charges étant réglées par le locataire)

- de louer le cabinet infirmier (M. Fradet) à hauteur de 250 € par mois (charges comprises)
- de passer la location de 30 € à 32 € par jour pour les organismes de visites médicales (MSA, CDG44...)

La surface du cabinet de la psychologue (Mme Lagarde Sandrine) devant être réduit en termes de surface le tarif sera maintenu à 160 € par mois. Le centre de soins associatif demeurera gratuit. L'application des nouveaux tarifs s'effectuera à compter du 1^{er} juin 2021.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 AVRIL 2021

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2020

Les comptes de gestion (commune, assainissement, commerce de proximité, locaux, panneaux photovoltaïques et lotissement) établis par M. LAFARGUE, Receveur Municipal, pour l'année 2020 sont adoptés à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes administratifs 2020 (commune, assainissement, commerce de proximité, locaux, panneaux photovoltaïques et lotissement) présentés par Monsieur le Maire, ainsi que l'affectation des résultats sont adoptés.

Les résultats de fonctionnement sont affectés comme suit :

■ COMMUNE :

Excédent de fonctionnement de clôture de 1 321 186,68 Euros
Déficit d'investissement de clôture de 458 756,76 Euros

Mme GRANDJOUAN née GABORIT Maryvonne, M. VRIGNAUD Jérôme, Mme RENAUD née PLOTEAU Yvette.

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU APRES MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

La commune choisit de corriger son document de PLU pour intégrer des corrections demandées par

la Préfecture portant sur :

- corriger l'erreur matérielle de zonage pour remettre l'étiquette de nom de zone à la zone Ubi à la Bourrière ;

- rajouter une précision dans la rédaction de l'article 2.1 des zones Ai, Ni et Nii pour les équipements.

Le conseil municipal approuve la modification simplifiée du plan local d'urbanisme.

AVIS SUR LE PROJET DE L'ENTREPRISE LOGISTIQUE SPORT ET LOISIRS DE MACHECOUL

Il a été procédé entre le 14 avril 2021 et le 17 mai 2021 à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale et le permis de construire déposés par la société Logistique Sports et Loisirs en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire à l'extension du site qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Machecoul Saint-Même.

La société souhaite construire, sur un terrain proche du Falleron, 2 nouvelles cellules de stockage et q équipements associés pour une surface d'environ 18 000 m².

Les conseils municipaux des communes de Machecoul Saint-Même et de Paulx, ainsi que les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés par le projet, sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société, dès l'ouverture de l'enquête. Cet avis ne peut être pris en considération que s'il est exprimé, au plus tard, dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique. **Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale formulée par l'entreprise.**

GARANTIE DE LA COMMUNE POUR L'EMPRUNT EFFECTUE PAR SOLIHA AFIN DE REALISER DEUX LOGEMENTS SOCIAUX

Le conseil accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 141 478 euros souscrit par SOLIHA auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de financer le projet de réhabilitation de l'ancien restaurant en 2 logements sociaux. La durée de remboursement du prêt est de 34 ans au taux effectif global de 0.30%.

CANDIDATURES POUR LA LOCATION DES LOGEMENTS PAR SOLIHA

En partenariat avec SOLIHA, la commune de Paulx lance un appel à candidatures pour la mise en location de 2 logements sociaux de type T4. Ceux-ci devraient être disponibles début janvier 2022. Les logements seront attribués en fonction de critères :

- plafond de ressources
- composition du foyer
- 1 logement est accessible aux personnes à mobilité réduite

CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LES PERIMETRES DES ZONES INTERCOMMUNALES D'AMENAGEMENT ECONOMIQUE

La convention nécessaire prendra effet au titre de l'année 2021 et sera conclue pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2023. Elle sera renouvelée par tacite reconduction. Le conseil municipal, confirme sa décision de reverser le produit de la TA à la CCSRA concernant les opérations réalisées dans le périmètre des

zones d'activités intercommunales et autorise la signature d'une convention.

AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'AGENCE POSTALE

Le conseil municipal décide d'intégrer par voie d'avenant les horaires d'ouverture actuels de l'agence postale communale à la convention en vigueur avec La Poste. Les autres dispositions conventionnelles demeurant inchangées.

DECLARATION MODIFICATIVE DE SOUS-TRAITANCE DE L'ENTREPRISE BAUDRY POUR UN POSTE DE REFOULEMENT

Le marché de travaux de la rue du Marché Neuf avait été confié à l'entreprise BAUDRY TP. La fourniture et la pose du poste de refoulement avait été confiée à l'entreprise BREMAUD sise à La Chapelle sur Erdre pour un montant de 9 600 € HT. Le montant final de la sous-traitance confiée à l'entreprise BREMAUD est ramené à 7 461 € HT.

ADHESION AU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE (CET) DU SYDELA

La convention démarrera au 1^{er} janvier 2022, pour trois ans. Elle comprendra cependant dès 2021, un accompagnement spécifique pour répondre à la première échéance réglementaire du décret Éco-Energie-Tertiaire, fixée au 30 septembre 2021. Le coût de cette adhésion sera de maximum 0,80 € par habitant et par an, hors participation financière éventuelle de l'intercommunalité. **Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif « Conseil en Énergie Partagé » du SYDELA pour une durée de 3 ans.**

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Ministère des armées demande à ce que la commune de Paulx désigne un « correspondant défense ». Le conseil désigne M. Bernard PEROYS.

DESIGNATION D'UN REFERENT POUR POLLENIZ

Le réseau POLLENIZ, organisme à vocation sanitaire dans le domaine végétal, assure des missions de prévention, de surveillance et de lutte contre des dangers sanitaires ou des espèces ayant des impacts sur l'économie, l'environnement ou la santé publique (rongeurs aquatiques envahissants, frelon asiatique, chenilles urticantes, plantes invasives...) Afin de faciliter les échanges, restituer les bilans des actions et répondre au mieux aux besoins, Polleniz souhaite avoir un interlocuteur référent au sein de la commune. **Le conseil désigne M. DE NONANCOURT Xavier.**

TRAVAUX : OUVERTURES CANTINE ET SALLE POLYVALENTE

Il avait été prévu de changer les ouvertures à la cantine et à la salle polyvalente. Il s'agit de

remplacer les menuiseries existantes par de nouveaux ensembles en aluminium, à rupture thermique avec vitrage isolant.

Après consultation, le conseil retient la proposition de l'entreprise PROVETEC, dont l'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 64 140 € HT.

Les travaux de maçonnerie complémentaires seront confiés à l'entreprise GUILBAUD qui chiffre le montant de son intervention à 5 523.55 € HT.

LOCATION SALLE ELIE CANTIN POUR L'ECOLE DE DANSE

La salle Elie Cantin avait été réalisée afin de recevoir, notamment, des animations culturelles. L'école de danse de Mme CLAVIER BRUNEAU Catia serait susceptible d'animer des séances de Moderne Jazz, Bollywood, éveil enfants dès 4 ans etc...

Le conseil décide de lui louer la salle comme suit : 30 € par semaine durant la 1^{ère} année d'utilisation, 50 € par semaine au-delà de la 1^{ère} année.

PROGRAMME DE VOIRIE 2021

Pour information le budget global de voirie de la communauté de communes est de 800 000 € dont 80 000 € environ sont affectés à la commune de Paulx.

Les travaux prévus et/ou commencés concernent : La Martinière : 14 295 € TTC, La Vrignais : 36 788 € TTC, La Thibaudière vers la Grivière : 28 019 € TTC, La Baubatière : 2159 € TTC, Un curage des fossés est prévu au lieu-dit La Vrignais (sur 3 km).

PROJET DU CENTRE-BOURG

Après de nombreux échanges et réunions avec la commission municipale Projet et Développement et le comité de concertation (échantillon de la population et certains commerçants), il est proposé au conseil municipal de valider le plan d'implantation. Celui-ci présente les avantages suivants :

- Une bonne visibilité des commerces depuis la route départementale et la Grand rue
- Un bâtiment évolutif rapidement en 2 phases en fonction de la demande commerciale
- Une solution qui permet de structurer tout de suite les volumes dans l'espace et qui favorise une plus grande attractivité de l'ensemble commercial
- Un projet qui évite la construction d'une halle couverte (250 à 300 K€) dans un premier temps et qui reporte ainsi l'investissement.

Phase 1 : Une construction avec une halle intégrée de 270 M2 et 4 cellules commerciales
Phase 2 : La construction d'une halle indépendante sur le parking et la possibilité d'accueillir jusqu'à 3 ou 4 commerces supplémentaires très rapidement et avec un minimum de travaux : 250 /270 M2 disponibles

Pour information, à ce stade du projet, l'estimation des coûts s'élève à 3 785 000 € TTC :
■ Bâtiment commercial : 1 400 000 € TTC
■ Espaces publics : 1 600 000 € TTC
■ Rénovation du presbytère : 785 000 € TTC

Le conseil municipal valide le plan d'implantation du futur centre-bourg proposé.

Coût des aménagements :

- 1.7 M€ HT pour la place, 656 K€ pour le presbytère, 1.1 M€ pour les commerces et la halle couverte (760 K€ pour les cellules commerciales et 340 K€ pour la halle)
- Positionnement de LAD pour la poursuite du projet :**
- Pour l'aménagement des espaces publics du projet, LAD-SPL peut accompagner la commune par le biais d'un mandat d'aménagement (études et réalisation)
 - Pour la définition du projet de rénovation du presbytère :
- Dans un 1^{er} temps,** LAD-SPL peut accompagner la commune de Paulx, si elle le souhaite, pour

sécuriser sa phase de programmation (études complémentaires) et le coût global du projet, dans un 2nd temps, elle pourra réaliser l'opération dans le cadre d'un mandat

> Pour le portage de l'immobilier commercial :

Une co-maîtrise d'ouvrage pour porter l'ensemble immobilier entre la commune et LAD et/ou sa filiale SAS Centralités 44 peut être envisagée : montage et conditions à expertiser. La commune devra examiner ses capacités financières et valider le montage du projet immobilier (été / septembre 2021)

Planning prévisionnel avec le dossier de déclaration sur l'eau et inventaires écologiques (cas le plus défavorable :

- Automne 2021 : mise au point des contrats d'accompagnement (mandat d'aménagement notamment)
- Janvier 2022 : démarrage des études opérationnelles
- Fin 2022 (au plus tard) : obtention du récépissé de déclaration loi sur l'eau après réalisation des inventaires écologiques si ceux-ci sont prescrits (sinon réduction possible du calendrier d'environ 6 mois)
- Début 2023 : lancement des études Projet détaillé espaces publics
- 2^{ème} trimestre 2023 : appel d'offres travaux

CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} JUILLET 2021

RESULTAT DE LA CONSULTATION DE FOURNISSEURS DE REPAS POUR LA CANTINE

Une consultation a été effectuée, afin d'assurer la fourniture de repas en liaison chaude pour la cantine scolaire, selon la procédure des marchés à publicité adaptée. La consultation portait sur la fourniture estimée de 27 000 repas « enfants » par an sur 2 années scolaires ainsi que sur 150 repas « adultes » par an sur cette période.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de la société ELRES, dénommée commercialement ELIOR France Enseignement dont la direction régionale se trouve à Nantes. Prix du repas pour les enfants : 3.801 € HT (4.010 € TTC)

Prix du repas pour les adultes : 4.501 € HT (4.749 € TTC)

Options pour le pain et la mise à disposition de matériel : 0.095 € HT par repas soit 0.10 € TTC pour les 2 catégories.

Ce qui porterait le coût unitaire total des repas à :
■ « enfants » : 3.896 € HT (4.110 € TTC)
■ « adultes » à 4.596 € HT (4.849 € TTC)

Ce prix serait applicable à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021.

TARIFS DE CANTINE POUR LES ENFANTS ET ADULTES

Le prix des repas pour la rentrée scolaire

■ Septembre 2023 : démarrage des travaux d'aménagement

■ 2024 : construction de l'ensemble commercial La commune de Paulx est éligible à l'opération départementale Cœur de bourg / Cœur de Ville : maximum 40 % d'aide

DEVIS CLIMATISATION DE LA KINE ET MODIFICATION DU BAIL

Le conseil décide de faire installer une climatisation dans le cabinet de la kiné situé dans l'espace médical. Le devis présenté par la SARL BOURSIER s'élève à 4 866€ HT (5839.20 € TTC). Le loyer sera porté de 300 € à 370 € à compter du 1^{er} août 2021.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA FOURRIERE ANIMALE

Madame BOUTET Annick dispose d'une fourrière animale dûment agréée, sise Les Grands Marais à Saint Cyr en Retz sur la commune de Villeneuve en Retz.

Dans le cadre des prescriptions du code rural, la convention passée avec cet établissement a pour objet de permettre à la commune de Paulx de pouvoir placer les chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur son territoire, à la fourrière du prestataire.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} JUILLET 2021

2021/2022 est fixé comme suit :

- 4.11 euros - tarif enfant « régulier » : au moins 2 jours par semaine
- 4.31 euros - tarif enfant « occasionnel »
- 4.85 euros - tarif « adulte »
- 4.60 euros - tarif enfant « hors délai »

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SYDELA POUR REALISATION D'UN AUDIT ENERGETIQUE SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le SYDELA a souhaité s'engager auprès de ses collectivités adhérentes afin de les accompagner dans leurs actions de transition énergétique. Le conseil décide de faire réaliser un diagnostic énergétique pour la salle Elie Cantin et l'école publique des Prés Verts. **Une convention sera passée avec le SYDELA.**

INFORMATIONS SUR LA SUITE DU PROJET « CENTRE-BOURG »

Après la restitution finale de l'étude de Loire Atlantique Développement, voici les différentes actions en cours :

- **Les finances**
Devis de 2 cabinets spécialisés pour évaluer nos capacités financières et préconiser un financement.
- **Loi sur l'eau**

Le conseil décide du renouvellement de la convention pour une nouvelle période de 3 ans moyennant une participation annuelle de 0.60 euros par habitant.

PRIX DES CHEMINS

Suite à enquête publique favorable, le conseil décide de désaffecter et déclasser 3 chemins en vue de leur cession :

■ chemin rural de La Brosse (P312-P172), cadastré section YN n°107 et 208. Avis du Domaine sur la valeur vénale du bien : 266 € (1209m²). Acquéreurs : M. et Mme GUERIN du 1 bis La Brosse

■ chemin d'exploitation de La Roustière (P349), partiellement cadastré section YN n°113. Avis du Domaine sur la valeur vénale du bien : 31 € (140 m² dont 56 m² pour la parcelle YN 113 et environ 84 m² pour la partie non cadastrée). Acquéreurs : M. Jean-Paul ROUSSEAU du 3 La Roustière et M. Alain REITIERE du 7 La Roustière

■ chemin rural de Mauregard (P83), cadastré section ZK n°80. Avis du Domaine sur la valeur vénale du bien : 24 € (emprise de 120 m² environ à prendre sur la parcelle). Acquéreurs : M. et Mme SEGUINEAU du 6 Mauregard

Il est fixé un prix de vente de 1 € /m².

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} JUILLET 2021

Nous allons modifier le périmètre retenu du projet (suppression des voiries déjà en place et de la future pharmacie) afin de supprimer l'étude sur le fonctionnement hydraulique.

■ **Archéologie préventive**

Nous allons saisir la DRAC pour connaître les intentions de prescription.

■ **Etudes opérationnelles et réalisation du projet**

Nous allons demander un devis à LAD pour la mise en place d'un mandat d'aménagement

■ **Panneaux photovoltaïques**

Il existe peut-être une opportunité d'équiper la toiture du bâtiment commercial. Nous allons prendre contact avec le SYDELA.

■ **Appels à candidatures**

En collaboration avec la CCI de St Nazaire, nous allons lancer plusieurs appels à candidatures pour de nouveaux commerces et ainsi, étoffer l'offre commerciale et rendre encore plus attractif le centre-bourg.

■ **Transfert de la pharmacie**

Une promesse de vente avec une condition suspensive liée à l'obtention du permis de construire est à signer.

Pour information, les dates dans le compte-rendu de LAD ne sont données qu'à titre indicatif. Notre objectif étant de démarrer les travaux en 2023 au plus tard.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUILLET 2021

PROJECTIONS FINANCIERES POUR LE CENTRE-BOURG

PROJECTIONS FINANCIERES POUR LE CENTRE-BOURG

Besoins identifiés en commerces (création nouveau pôle commercial) :

- Cabinet esthétique : prospect identifié, besoin de 85 m², statut propriétaire
- Salon de coiffure : prospect identifié, besoin de 80 m², statut propriétaire
- Pharmacie : prospect identifié, hypothèse de revente de l'ancienne caserne de pompiers (projet privé)
- Bar-tabac- presse : recherche de prospect en cours, besoin de 150 m², la commune souhaite rester propriétaire et louer

■ Boulangerie : recherche de prospect en cours, besoin de 120 m², la commune souhaite rester propriétaire et louer

■ Autres cellules commerciales à terme : commerce de bouche, fleuriste... (commerçants non identifiés à ce jour).

La programmation architecturale aboutit à un besoin de création de 517 m² de commerces avec création d'une halle couverte et de locaux communs pour la gestion des déchets.

Pôle service (médical / bibliothèque) intégré au périmètre d'étude et aux réflexions Transfert de la Mairie dans l'ancien presbytère (environ 280 m²)

STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

Suite à l'intégration de la compétence « organisation de la mobilité », sujet déjà présenté lors du conseil 18 mars dernier, il convient d'entériner les nouveaux statuts.

RESULTAT DU PROJET DE LA SOCIETE LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS

La préfecture a transmis un arrêté d'autorisation d'exploiter un entrepôt de matières combustibles sur la commune de Machecoul-Saint-Même.

ZAC MULTISITES : ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE POUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET LE PARCELLAIRE

Pour permettre la réalisation de la ZAC multisites, il est indispensable d'assurer à la Société BESNIER

AMÉNAGEMENT la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains concernés et donc de déclarer d'utilité publique l'opération d'aménagement objet de la procédure de ZAC.

Ainsi dans l'hypothèse où certaines acquisitions foncières ne pourraient pas être concrétisées par voie amiable, il sera possible de les réaliser par voie d'expropriation.

L'enquête préalable à la DUP et l'enquête parcellaire seront menées simultanément.

La commune sollicitera de Monsieur le Préfet du département de la Loire-Atlantique :

■ l'ouverture d'une enquête préalable à la DUP,

puis au vu des conclusions du Commissaire enquêteur, un arrêté de DUP.

■ l'ouverture d'une enquête parcellaire, puis un arrêté de cessibilité.

■ de diligenter simultanément les 2 enquêtes

ENQUETE PUBLIQUE POUR LES EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Paulx avait missionné le cabinet SICAA Etudes afin de réaliser l'étude diagnostic du système de collecte et de traitement des eaux pluviales, le schéma directeur d'assainissement et le zonage d'assainissement des eaux pluviales. Dans ce cadre, l'objectif du zonage pluvial est d'établir un schéma de maîtrise qualitative et quantitative des eaux pluviales sur la commune de PAULX. **La commune effectuera une enquête publique préalable à la délimitation des zones d'assainissement pluvial.**

LOYER PROXI

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'une convention lie la commune à Mme Maryse PIRAUD qui exploite le bâtiment commercial sis 1 Place de l'Ebergement à Paulx. Le loyer mensuel avait été fixé à 750 euros HT jusqu'au 31 juillet 2021.

Un système de climatisation a été installé au 2^e trimestre 2021 pour un montant de 12 500 € TTC. **Le conseil décide de maintenir le loyer au**

niveau actuel pour les 3 prochaines années soit 750 € HT / mois du 1^{er} août 2021 jusqu'au 31 juillet 2024. La révision du loyer s'effectuera au prochain locataire.

SUBVENTION FOYER DES ADOS - GRAINE D'ENVIES

En juillet 2021, Graine d'Envies accueille des adolescents entre 11 et 14 ans dans une salle du presbytère.

Ils y exercent des activités telles que graphisme, sorties (Escape Game...), journées animées à l'accueil, veillées.

L'association demande une participation à la commune sachant qu'elle engage des frais : personnel, intervenants extérieurs, frais de sortie, petits matériels.

Le conseil décide d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association Graine d'Envies.

BIBLIOTHEQUE : REGIE ET REGLEMENT

« Les services de la bibliothèque publique sont en principe gratuits » selon l'UNESCO (Manifeste sur la bibliothèque publique - 1994). Les citoyens doivent bénéficier d'une « éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information ». Depuis le printemps 2021, le circuit des dépôts des espèces et des chèques est modifié.

La DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques) a conclu un marché national avec la Banque Postale, qui accueillera désormais les régisseurs des collectivités locales. Pour la bibliothèque de Paulx, cela pourrait s'effectuer à la poste de Machecoul-Saint-Même. Auparavant, le dépôt s'effectuait à la Trésorerie de Machecoul-Saint-Même, par un régisseur ou son suppléant qui ne désirent plus exercer cette fonction. La mise en place de ce nouveau dispositif est contraignante (création d'un compte avec habilitation, achat de pochettes spéciales pour les espèces et les chèques, préparation, déplacement vers la Poste et responsabilité du régisseur).

A ce jour, aucun bénévole désire reprendre la régie.

Pour information, les recettes s'établissent entre 500 et 900 € par an.

Tenant compte de tous ces éléments, le conseil décide de rendre la bibliothèque gratuite et adopte le nouveau règlement intérieur présenté en séance.

ACHAT DU TERRAIN DE MME ORDRONNEAU (PRÈS DU COMPLEXE SCOLAIRE)

Une négociation pourrait être engagée à hauteur de 35 € /m².

REAMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Il convient d'améliorer les conditions de travail des 2 agents travaillant à l'accueil de la mairie et de prévoir un emplacement pour un 3^e poste de travail. Le réaménagement devrait également améliorer les conditions d'accueil des administrés. Le maire présente les plans de réorganisation de l'accueil. Le devis prévisionnel de la société BUROMAT s'élève à 3 159.05 € HT. Il comprend la fourniture d'une banque d'accueil avec accès aux personnes à mobilité réduite, des plans de travail avec passages de câbles, placard.

Le conseil donne son accord afin de réaménager l'accueil de la mairie.

CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS (LA BOUTINIÈRE)

Dans le cadre de l'installation d'une ligne électrique souterraine 20 000 Volts au lieu dit La Boutinière sur une parcelle appartenant à la commune de Paulx et cadastrée section ZY n°24, ENEDIS propose une convention de servitudes aux fins de publication au Fichier immobilier.

Le conseil autorise le Maire à signer une convention de servitude avec ENEDIS.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 SEPTEMBRE 2021

ACHAT DU TERRAIN DE MME ORDRONNEAU

La commune a l'opportunité de constituer des réserves foncières à proximité du pôle scolaire et du périscolaire.

Madame ORDRONNEAU Renée propose de vendre à la commune de Paulx une partie des terrains dont elle est propriétaire 11 rue du Pavillon.

Le conseil municipal décide d'acquérir auprès de Madame ORDRONNEAU Renée et les Consorts ORDRONNEAU :

■ Section AB n°262 - désignation provisoire (b) : 180 m²

■ Section AB n°264 - désignation provisoire (d) : 131 m²

soit un total de 311 m².

Le prix de vente proposé s'élève à 35 € du m² soit 10 885 € au total.

DEVIS POUR MONTAGE D'UN MUR EN LIMITE DE PROPRIETE DE MME ORDRONNEAU

Suite à l'acquisition par la commune de 2 parcelles de terrain, il est décidé de construire un mur de séparation en limite de propriété au 11 rue du Pavillon

Les travaux sont estimés à 5 171.60 € HT (6 205.92 € TTC).

ZAC MULTISITES : ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE POUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET LE PARCEL-LAIRE (DELIBERATION MODIFICATIVE)

Pour permettre la réalisation de la ZAC multisites, il est indispensable d'assurer à la Société BESNIER AMÉNAGEMENT la maîtrise foncière de l'ensemble

des terrains concernés et donc de déclarer d'utilité publique l'opération d'aménagement objet de la procédure de ZAC.

Ainsi dans l'hypothèse où certaines acquisitions foncières ne pourraient pas être concrétisées par voie amiable, il sera possible de les réaliser par voie d'expropriation.

La liste des parcelles à acquérir étant d'ores et déjà établie, il est souhaitable que l'enquête préalable à la DUP s'accompagne d'une enquête parcellaire. En vertu de l'article R. 131-14 du Code de l'expropriation, l'enquête préalable à la DUP et l'enquête parcellaire seront menées simultanément.

Le conseil municipal :

■ Approuve le dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) au profit de la Commune de « PAULX »

■ Approuve le dossier d'enquête parcellaire définissant les emprises foncières nécessaires à la réalisation de cette opération et leurs propriétaires.

■ Sollicite Monsieur le Préfet de Loire Atlantique, Préfet de la Région des Pays de la Loire, pour l'ouverture d'une enquête publique unique regroupant l'enquête publique préalable à la DUP et l'enquête parcellaire dans les formes prévues par le Code de l'urbanisme, le Code de l'environnement et le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DES CONSTRUCTIONS NEUVES A USAGE D'HABITATION

Le conseil décide de limiter l'exonération de deux

ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

CONVENTIONS POUR LA PAUSE MERIDIENNE

Le conseil décide de renouveler les conventions avec l'OGEC de l'école Père Ceyrac et l'association Graine d'Envies pour la prise en charge financière des personnels mis à disposition de la commune de Paulx durant cette pause méridienne.

CONVENTION PAYFIP AVEC LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (PAIEMENT EN LIGNE)

Le conseil décide de passer une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFip avec la Direction Générale des Finances Publiques.

LISTES DES CREANCES ETEINTES (LOYERS)

Monsieur le Maire expose la liste des créances éteintes pour un montant de 2 823.59 €.

Cette somme correspond à des dettes relatives à des loyers impayés qui ne peuvent pas être recouvrées par le receveur municipal du fait de leur annulation par décision de la Commission de surendettement. Le conseil décide de mandater 2 823.59 € au compte « 6542 »

PROJET DE CONVENTION VETERINAIRE

Monsieur le Maire fait état de la proposition de convention présentée par la clinique vétérinaire des IRIS de Machecoul-Saint-Même pour la gestion des animaux errants.

Il n'est pas donné suite à cette proposition.

EVOLUTION DU DOSSIER CENTRE-BOURG

Permis de construire :

Le conseil décide de déposer une demande de permis de construire afin de transformer un bâtiment en vue d'accueillir une pharmacie.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 OCTOBRE 2021

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (ZONE D'ACTIVITES INTERCOMMUNALE)

L'état actuel du projet de transfert de la déchetterie ne permet pas de statuer pour le moment sur le lieu d'implantation. La Communauté de communes Sud Retz Atlantique doit diligenter une étude sur les zones humides du terrain envisagé. Ce dossier fera l'objet d'une présentation au conseil municipal dès que l'ensemble des éléments sera connu.

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT POUR 2022

Le conseil décide d'augmenter les tarifs pour l'année 2022 comme suit :

■ Surtaxe : 1.15 Euro HT/m³ d'eau consommé

■ Abonnement : 22 Euros HT/an

APPROBATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SPL

Le conseil départemental de Loire-Atlantique (actionnaire principal de LAD) a décidé d'une augmentation de son capital social à titre exclusif.

En conséquence, le conseil municipal :

■ approuve l'augmentation de capital de Loire-Atlantique développement-SPL,

■ approuve que cette augmentation de capital puisse être souscrite uniquement par le Département de Loire-Atlantique,

■ Renonce donc d'ores et déjà à l'exercice du droit préférentiel de souscription et donc à participer à l'augmentation de capital,

■ approuve la composition inchangée du Conseil d'administration.

DEMANDE D'AVIS DE LA PREFECTURE RELATIF A UNE DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DES COMMERCES

Le conseil municipal émet un avis favorable.

DEMATERIALIZATION DES BUDGETS TRANSMIS EN PREFECTURE (« ACTES BUDGETAIRES »)

Une convention devra être signée entre la commune et l'Etat.

EVOLUTION DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

L'ensemble des logiciels nécessaire à la gestion de la commune doivent être remplacés et donc ils seront désormais hébergés sur le « Cloud ». (le Cloud en informatique est une structure dans laquelle la puissance de calcul et le stockage sont gérés par des serveurs distants auxquels les usagers se connectent via une liaison Internet sécurisée).

Constat à ce jour :

■ le matériel semble suffisant pour installer les nouveaux logiciels sur le Cloud

■ un équipement complémentaire (avec double écrans) pour l'urbanisme est nécessaire sur un 3^e poste

Devis partie logiciels : 9 970.80 € TTC pour la 1^{ère} année - forfait de 7 551.60 € pour les années suivantes.

Devis pour l'équipement complémentaire

(avec double écrans) pour l'urbanisme : 1 798.80 € TTC.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

Le rapport d'activités annuel 2020 de la communauté de communes Sud Retz Atlantique a été transmis à chaque conseiller.

Y sont notamment abordées les thématiques suivantes : historique, vie institutionnelle, compétences, moyens humains et financiers, actions engagées par la CCSRA.

Les 2 autres volets portent sur :

■ le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

■ le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

TRAVAUX AU CIMETIERE

Le cimetière nécessite des aménagements notamment au niveau des allées. La solution proposée consiste à confectionner un tapis en enrobé. **Le conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise BODIN de Challans.** Les travaux envisagés sont estimés à 38 517 € HT (46 220.40 € TTC) pour le terrassement, l'empierrement et le tapis.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION GRAINE D'ENVIES

La commune est liée par une convention d'objectifs et de financement avec l'association Graine d'Envies. Chaque début d'année, la municipalité verse 25 000 € à l'association. Un versement complémentaire intervient en cours d'année après analyse de ses besoins. Le conseil décide de lui accorder une subvention complémentaire de 9 000 € au titre de l'exercice 2021. Compte tenu des fonds versés par la CAF le restant à charge de la commune pour 2021 s'élève à 13 000 € environ.

ABRIS DE TOUCHE FOOT

Suivant les nouvelles normes de la FFF (fédération Française de Foot), il est nécessaire de changer les abris de touche. Le besoin est le suivant :

■ 2 abris de touches pour les équipes et 1 abri pour les délégués

■ Création d'une plate-forme béton et agrandissement des 2 existantes

Le club de foot FC Paulx pourrait effectuer le montage et la communauté de communes réaliser les plates-formes. La société INTERSPORT pourrait assurer la fourniture des abris pour un montant estimé à 4 090 € TTC environ. Le conseil décide de mettre les abris de touche aux normes et de s'approvisionner auprès d'INTERSPORT.

VOYAGE SCOLAIRE ECOLE PRIVEE PERE CEYRAC

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école privée Père Ceyrac de Paulx vont effectuer un voyage pédagogique en mars 2022. Compte tenu du

SAS Centralités 44 :

Le conseil donne un accord de principe pour que SAS Centralités 44 assure le portage de la construction et de la commercialisation des commerces envisagés.

coût assez important pour l'école, il est proposé d'apporter une contribution financière à l'OGEC de cet établissement.

Le conseil décide de contribuer sur la base de 75 € par élève concerné domicilié à Paulx (soit une enveloppe prévisionnelle de 2 850 €).

POINT SUR LE CENTRE-BOURG

■ Un courrier a été adressé aux personnes

susceptibles de participer au projet du centre-bourg afin de les informer de la suite de l'opération en partenariat avec SAS Centralités.

■ Retour sur les entretiens avec le département

■ Un rendez-vous est programmé avec le directeur du PETR concernant des subventions possibles au niveau Européen.

■ La demande de permis de construire pour le transfert de la pharmacie a été déposée le 11 octobre.

DEVIS SYDELA RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à la chute d'un candélabre (chemin des Prés Verts) il a été demandé en urgence un devis au SYDELA pour remplacer l'ensemble des anciennes installations (58 candélabres). Cependant certains tronçons demeurent vétustes et doivent être renouvelés.

Le SYDELA a effectué une première estimation financière des enveloppes de travaux à prévoir :

■ Bellevue - La Chapelle - Les Eglantiers : 40 916.38 € HT (participation de la commune : 19 639.86 €)

■ Rue du Pavillon - Chemin des Prés Verts : 43 676.61 € HT (participation de la commune : 20 964.77 €)

■ La Bourrière : 39 701.55 € HT (participation de la commune : 19 056.74 €)

Le conseil municipal décide de faire immédiatement lancer les études d'exécution par le SYDELA.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE BOURG (RD13)

Dans la traversée du bourg (RD13), le long du projet d'aménagement du centre bourg, il conviendrait d'effectuer des aménagements destinés à abaisser la vitesse de circulation des véhicules, de sécuriser les flux. En outre, il serait judicieux d'intégrer des cheminements doux.

Le conseil donne un accord de principe afin d'étudier les aménagements à réaliser sur cette traversée du bourg.

SALON ET CONGRES DES MAIRES

Le salon des Maires et des collectivités locales (SMCL) est un temps fort de la vie des collectivités, organisé en concomitance du Congrès des Maires, en liaison avec l'association des Maires de France (AMF). Cet événement rassemble l'ensemble des acteurs territoriaux, acteurs publics et privés, entreprises, filières professionnelles, pouvoirs publics et organisations associatives réunis pour porter collectivement l'action locale auprès des populations.

Monsieur le Maire (Christian GAUTHIER) et son 4e adjoint (Laurent OLLIO) souhaitent effectuer le déplacement à Paris les 16 et 17 novembre 2021.

Le conseil municipal confie un mandat spécial à MM. GAUTHIER et OLLIO pour le salon et le congrès des Maires 2021.



Adjointe :
Charline BERNARD

Membres :
Christian GAUTHIER
Anne POTIRON
Bertrand ECOMARD

Commission COMMUNICATION CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL



« Comment communiquer et informer les paulcéen(nes) ? Alerter au bon moment ? Promouvoir les actions engagées ? Mettre en avant les attraits de notre commune ?

Répondre grâce à la compétence de ses agents avec comme outil :

Papier :

> Le bulletin municipal

Informatique et réseaux :

- > Facebook ' Commune Paulx'
- > Site internet de la mairie : www.paulx.fr
- > Intramuros

Des outils qui se veulent réactifs, mis à disposition pour relayer les informations communales mais aussi celles de nos associations.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE POUR SUIVRE LES ACTUALITÉS

Nous poursuivrons en portant avec intérêt à une meilleure visibilité, que chacun(es) soit le mieux informé, à écouter vos remarques, vos avis et vos observations.

Du côté des animations, nous pérennisons les marchés de producteurs et nocturnes, Le Troc'Plantes, le Concours de dessin et les journées citoyennes...

Pour la Culture, les bibliothèques du territoire Sud Retz Atlantique passeront en réseaux dès la fin d'année 2022, vous retrouverez encore plus de choix d'ouvrages, d'animations et d'expositions à la bibliothèque municipale de votre Commune.

Le "Vivre Ensemble" l'intérêt de tous, le goût du partage, le "faire quelque chose ENSEMBLE" voilà les valeurs fondamentales de notre jolie Commune !

Nous vous souhaitons une excellente année 2022. »



Commune Paulx

www.paulx.fr



Intramuros

Pour obtenir les accès,
veuillez contacter la mairie par mail à :
mairiedepaulx@wanadoo.fr

TROC PLANTES

PRINTEMPS/AUTOMNE

Belle manifestation des amoureux des jardins et des plantes !

Challenge réussi !

Les passionnés étaient au rendezvous. Échange, partage, voilà les mots clés de la réussite de ces Troc'Plantes.

Retrouvons nous en 2022 pour de nouvelles et belles journées.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

TOUS LES 1^{ER} VENDREDIS DE CHAQUE MOIS

De 16h00 à 20h00

PLACE DES BASSES MARCHES

Venez à la rencontre des producteurs !

Fruits et légumes

Viandes de boeuf

Miel

Fromages et produits laitiers

Bières

Tisanes



MARCHÉ NOCTURNE



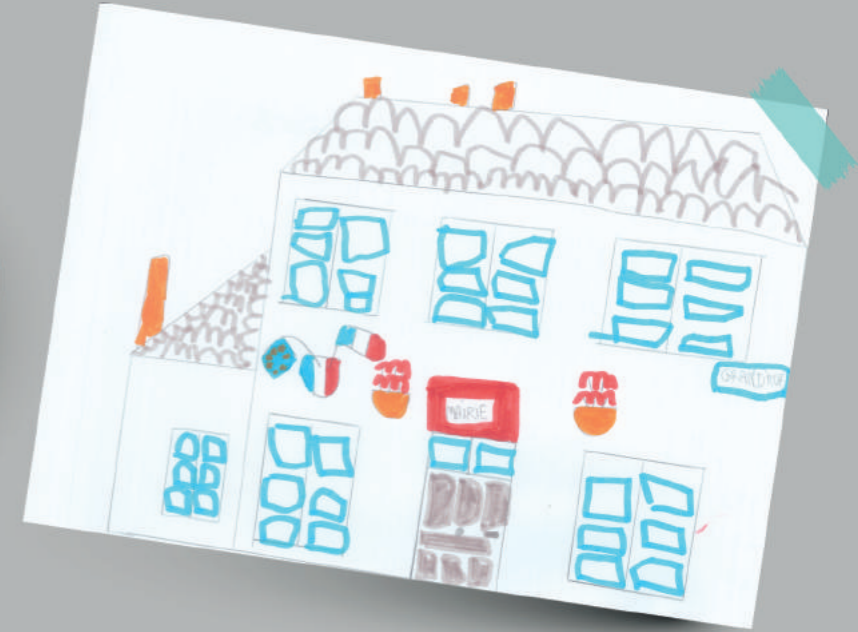
CONCOURS DESSIN

DESSINE MOI PAULX

Félicitations aux gagnants du concours de dessins 2021 !
Merci aux nombreux participants à la première édition du concours de dessin Dessine moi PAULX. C'est un vrai succès et nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine !
Toutes nos plus chaleureuses félicitations aux 3 gagnants !

- 1- Emma MORISSON-ALBERT
- 2- Annette MARTIN-HUE
- 3- La classe de CE2 de l'école PÈRE CEYRAC

FÉLICITATIONS !!



BIBLIORÊVE

BIBLIOTHÈQUE DE PAULX

Être bénévole c'est consacrer un peu de temps pour les autres, pour soi, selon ses envies, dans le partage et la convivialité

Venez nous rejoindre !!!!

Martine 06-87-79-02-99
Sonia 06-25-19-60-83

Mise en réseau des bibliothèques

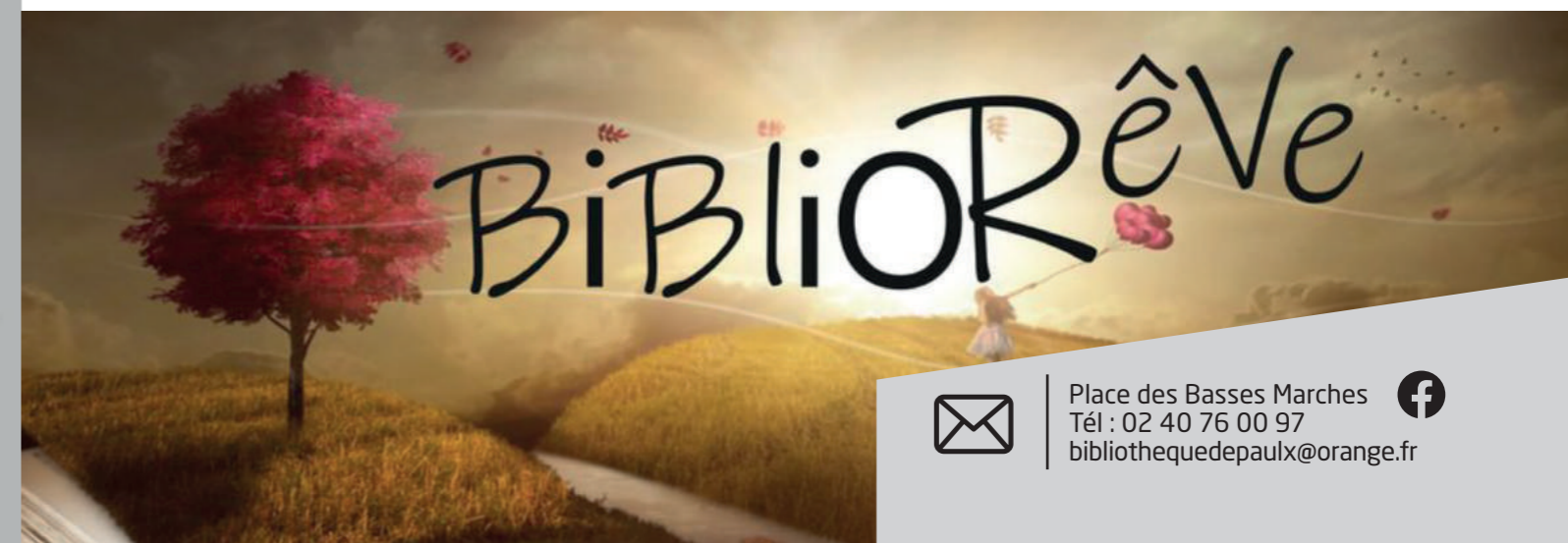
C'est le regroupement des bibliothèques de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique (Paulx, St-Etienne-de-Mer-Morte, Touvois, Corcoué sur Logne, Legé, St-Mars-de-Coutais, St-Même le Tenu, Machecoul.

Une offre de services organisée sur le territoire qui a pour but de mettre en commun :

- une carte unique d'emprunteur
- un logiciel et un site internet
- une offre élargie des collections (BD, romans, albums et documentaires...)

Horaires d'ouvertures

Mercredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h



Place des Basses Marches
Tél : 02 40 76 00 97
bibliothequedepaulx@orange.fr



MATINÉE CITOYENNE

WORLD CLEAN UP DAY

MOINS DE BLA BLA ,PLUS D'ACTION !!!

Nous avons le plaisir de vous communiquer le bilan de cette grande opération de ramassage des déchets, à l'occasion du World Clean up Day.

Un partenariat organisé par l'association LES GARNEMENTS avec la Municipalité lors de cette journée du 18 septembre 2021.

168 PARTICIPANT.E.S ONT RAMASSÉ 434 KG DE DÉCHETS DES DÉCHETS SAUVAGES SUR 7 COMMUNES :

Challans : 30 participants et 68.5kg ramassés au Bois des Bourbes

Beauvoir-Sur-Mer : 14 participants et 127 kg ramassés dans les fossés

Bois de Céné : 50 participants et 72.8kg ramassés sur la commune

Froidfond : 15 participants et 33kg ramassés dans le bourg (dont 1.5kg de mégots)

Saint-Urbain : 10 participants et 15 kg ramassés sur la commune

Paulx : 17 participants et 20 kg ramassés dans le bourg (dont 2L de mégots)

La Garnache : 32 participants et 97kg ramassés sur les routes de Paulx, de Challans et le long de la coulée verte



18 SEPTEMBRE 2021

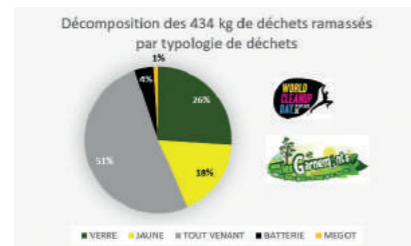
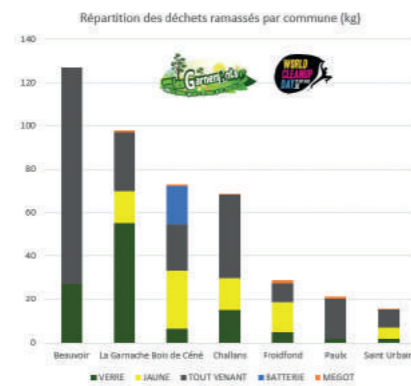
MOINS DE BLA BLA PLUS D'ACTION

COMMUNE de Paulx

GRANDE OPÉRATION DE RAMASSAGE DES DÉCHETS SAUVAGES DU TERRITOIRE.

ACTION À PAULX :
RENDEZ-VOUS À 9H30
PLACE DES BASSES MARCHES
Prévoir gants, piolet jaune et chaussures adaptées
Pesée des déchets à 12h puis verre de l'amitié

CONTACTS :
GARNEMENTS@LAPOSTE.NET ou HAIRIEDEPAULX@WANADOO.FR



UN GRAND MERCI AUX PARTICIPANTE.E.S



INFOS ET SERVICES

CIMETIÈRE



Le 12 Juin dernier, sous un soleil caniculaire. Nous nous sommes retrouvés avec une vingtaine de volontaires pour nettoyer les allées du cimetière. Une matinée rythmée par nos coups de pelles, binettes, mais aussi de discussions, d'échanges et de rencontres. Merci à tous pour cette belle énergie et ce moment de partage, même si notre travail fut éphémère.

Actuellement, la commission met tout en œuvre pour trouver des solutions durables concernant l'entretien du cimetière.

L'ASSOCIATION ENTR'AIDE AVENIR

Pays de Retz et Logne

Depuis bientôt sept ans, elle œuvre près de chez vous.



Voici bientôt sept ans que l'association « ENTR'AIDE AVENIR Pays de Retz et Logne » qui compte malgré la pandémie plus de 160 adhérents en 2021, elle œuvre dans votre secteur et vous invite une nouvelle fois à la rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact auprès de ses responsables.

Elle a pour objet de défendre les intérêts matériels et moraux de toutes les familles... En regroupant toutes les personnes ayant vécu la perte du

conjoint ou compagnon ou frappées par l'isolement et (ou) la solitude afin de les soutenir, les informer et les aider dans leurs démarches. Faire valoir leurs droits à la pension de réversion cela ne se fait pas systématiquement. Il faut en faire la demande spécifique auprès des différents régimes et caisses de retraite principales et complémentaires. D'autres aides peuvent être accordées sous conditions d'âge ou de ressources. Elle est aussi le relais entre les élus et les citoyens.

Tout au cours de l'année, des journées sont organisées régulièrement ou ponctuellement, pour aborder, des thèmes nous concernant, (retraites, succession, relations familiales, santé, assurance etc...) ou pour des temps de convivialités, restaurant, visites, sorties, jeux ou marche, puis elle édite une « Lettre Infos » deux fois par an.

Comme chaque année, le dimanche 6 février 2022 vous êtes invités à une rencontre festive, à l'occasion de la galette des rois, à Villeneuve-en-Retz (St-Cyr) avec déjeuner et l'après-midi tirage d'une tombola gratuite et des activités diverses, jeux de société, seront proposés venez y participer à cette rencontre, pour une somme modeste et sans engagement. Inscription obligatoire.

Ces propositions s'adressent à toutes personnes voulant rompre la solitude, il n'y a pas de conditions d'âge à la suite du veuvage, séparation et ou autre situation.



ASSOCIATION ENTR'AIDE AVENIR
02 40 26 02 67
ou 02 40 02 24 62
ou 02 40 78 53 89.

DON DE SANG

Expérimentez le don de sang : rejoignez-nous, devenez donneur !

Don de sang



Rejoignez-nous, devenez donneurs est la nouvelle campagne de l'Établissement français du sang. Avec 17% de nouveaux donneurs en moins en 2020, sensibiliser de nouveaux donneurs est un enjeu capital pour l'Établissement français du sang.

Entrer dans un lieu de collecte pour expérimenter le don de sang, c'est entrer dans la communauté des donneurs de sang. Une communauté composée de donneurs de toutes générations, de toutes professions,

avec des passions parfois différentes mais animés par un seul et même engagement : celui du don de sang.

5 fois par an, une collecte de sang est organisée dans notre secteur. N'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donneurs pour, vous aussi, vivre ou revivre l'expérience du don de sang

En collecte, le pass sanitaire n'est pas nécessaire. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Les donneurs sont invités à bien respecter l'ensemble de ces mesures, et en particulier la distanciation d'1 mètre entre 2 personnes : c'est aussi important que le don !

Association pour le Don du Sang Bénévole du secteur de MACHECOUL

Collectes à l'Espace de Retz, Machecoul samedi de 8h à 12h, lundi (ou vendredi*) de 16h à 19h30

2022

Samedi 12 février & Lundi 14 février
Samedi 14 mai & Lundi 16 mai
* Vendredi 15 juillet & Samedi 16 juillet
Samedi 01 octobre & Lundi 03 octobre
Lundi 28 novembre & Samedi 03 décembre

prendre rendez-vous sur le site www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vous souhaitez donner votre sang pour la 1^{ère} fois ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner



DON de SANG
06 78 28 99 29
adsb.044007machecoul@orange.fr

Le CLIC PASS'AGES

Un Centre local d'information et de coordination est un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge.

Ses missions auprès des personnes de plus de 60 ans :

- Informer sur les droits, les prestations et les services ainsi que sur les démarches à effectuer.
- Réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation.
- Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi.
- Proposer des actions de prévention : conférence, ateliers, formations...

Ses missions, en lien avec la Maison départementale des personnes handicapées, auprès des personnes en situation de handicap :

- Informer sur les droits et les services disponibles.
- Evaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.

- Aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande auprès de la MDPH.
- Informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.



CLIC Pass'Âges
10 Bd de Gondy
44270 MACHECOUL
02 51 70 93 37
ou 06 70 44 44 33
clicpass-ages@laposte.net



ENTRAID'ADDICT 44 **entraid'addict** entraide - prévention - formation

Alcool Assistance a changé de nom est devenu **ENTRAID'ADDICT 44**.

Vous êtes directement ou indirectement touchés. Souhaitez être informé sur les dépendances « Alcool, drogues, tabac, jeux, autres...

Entraid'Addict 44 aide et accompagne les personnes en difficultés avec des conduites addictives. Entraid'Addict 44 accueille, écoute, rassure, soutient, encourage dans le respect, la tolérance. La

bienveillance et la confidentialité sont de rigueur. Lieu de rencontre (sauf en août) :

- **A Machecoul** : le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 20H, salle des Régents, Bd des Régents
- **A Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** : le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20H30 salle Destivelle, route de St-Colomban



CHAUFFEURS SOLIDAIRES

Sud Retz

Les chauffeurs solidaires sont de plus en plus sollicités.

A la sortie du confinement l'activité est repartie à un rythme croissant.

La présidente Marie-Thérèse JOLLY rappelle les missions de l'association :

- Faciliter la mobilité des personnes qui ont besoin de se déplacer sans en avoir les moyens et sans lutter contre l'isolement.
- Les chauffeurs solidaires sont engagés à ne pas se substituer aux moyens accessibles ; taxis, Lila à la demande, transports publics, co-voiturage, famille ou amis.

- Sont exclus les trajets pris en charge par l'assurance maladie.

Le tarif du kilomètre est actuellement à 0.32 euros du kilomètre.

La cotisation de l'adhésion à l'association de 3 euros actuellement est soumise à 5 euros à l'assemblée général du 24/11 prochain.

L'association recherche toujours des bénévoles (chauffeurs, référents) car le nombre de bénéficiaires augmente sans cesse.

Concernant les communes que les référents de Paulx gèrent :

- Paulx compte 8 chauffeurs et 2 référents
- St-Etienne-de-Mer-Morte compte 1 seul chauffeur
- La Marne compte 3 chauffeurs.

Il serait très souhaitable que les communes (CCAS) de St-Etienne-de-Mer-Morte et La Marne recherchent hâtivement un référent et des chauffeurs.



CHAUFFEURS SOLIDAIRES
Pour les communes de PAULX / ST-ETIENNE-DE-MER-MORTE / LA MARNE : 07 68 26 16 04
Référentes : Marie MENARD, Darlène SIMONEAU



ENTRAID'ADDICT 44
Marie-Hélène
06 15 30 02 42

Maison STE MARIE



MAISON PAROISSIALE STE MARIE



Dans l'article du dernier bulletin municipal de 2020, nous évoquons l'inauguration et la bénédiction de la

Maison Ste Marie. Initialement prévue le samedi 12 décembre 2020, celle-ci a été reportée du fait des restrictions sanitaires alors en vigueur.

Finalement l'inauguration a eu lieu le samedi 30 janvier avec bénédiction par le Père François Renaud, Vicaire général du diocèse de Nantes, en présence de l'équipe d'animation de la Communauté Chrétienne Locale (CCL)* de Paulx, de représentants des artisans et bénévoles ayant participé à la rénovation, de représentants de la municipalité, une jeune représentant l'équipe d'aumônerie ; Cette maison sert aujourd'hui pour des activités diverses : aumônerie,

préparations de célébrations, équipes convivialité Secours Catholique, etc.... Les temps conviviaux autour d'un café ou d'une boisson, qui étaient habituels après les messes ou assemblées de prière du dimanche, restent limités pour l'instant à des petits groupes, au regret des personnes qui avaient l'habitude de s'y retrouver. Nous espérons retrouver rapidement une vie plus sereine pour ces temps conviviaux tant attendus !

* Notre paroisse Sainte Croix en Retz comporte 8 églises, auxquelles correspondent 8 Communautés Chrétiennes Locales, animées chacune par une équipe d'animation locale (EAL) chargée de veiller à la vie de la paroisse localement.

MESSES DE 10 H 30



Bonne nouvelle dans la Communauté Chrétienne Locale : tous les dimanches depuis début avril, il y a une messe à 10 h 30 à Paulx. Ces messes sont plus tournées vers les familles, jeunes, collégiens, lycéens et vers ceux qui commencent un chemin dans la foi ;

ce sont des messes dynamiques, joyeuses, animées par une équipe nombreuse de jeunes musiciens, qui sont pour beaucoup, originaires de Paulx ou de St-Étienne, et surtout qui prennent un réel plaisir à participer et faire participer l'assemblée dans la joie et la prière.

Au cours de ces messes, il est donné la possibilité à tous de participer selon ses compétences, ses talents, sa disponibilité, que ce soit par les lectures, les chants, les fleurs, la musique, l'accueil aux portes... De nombreux enfants souhaitant s'investir sont heureux de participer aux lectures.

Après une période d'essai positive de mars à juin, et une pause bien méritée des 2 mois d'été, tout le monde était très heureux de repartir en septembre et de retrouver des visages devenant de plus en plus familiers !



RECENSEMENT MILITAIRE à 16 ans obligatoire



Référence : loi n°2015-917 du 28 juillet 2015 modifiant la loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national.

Conformément aux textes de référence, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Le jeune se présente à la mairie de son domicile munis de sa carte d'identité et du livret de famille des parents. Il devra aussi fournir une adresse mail sur laquelle il recevra un message l'invitant à créer son espace JDC dans le mois qui suit la fin du trimestre dans lequel il a fait son inscription.

La mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.

Contact : Centre du service national de Rennes
Adresse postale : BP 21, 35998 RENNES CEDEX 9
Tél. : 09.70.84.51.51
Fax : 02.23.44.50.26
<https://www.defense.gouv.fr/jdc>
Mail : csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr

Le Centre du service national ne reçoit pas de public
Accueil téléphonique : Lundi au jeudi : de 09h00 à 11h30 et de 13h15 à 16h00 - Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h15 à 15h30

ELECTIONS



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Vous pouvez vous inscrire par internet sur le site service-public.fr, où en vous déplaçant à l'accueil de la mairie. Dans tous les cas, vous devez prévoir votre

carte d'identité et un justificatif de domicile.

Pour tout changement d'adresse dans la commune ou d'état civil, merci de bien vouloir en informer la mairie.

L'année 2022 sera une année d'élections :

> **Election présidentielle** les dimanches 10 et 24 avril 2022.

> **Election législative** les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale courant mars.

SACS JAUNES



Les sacs sont à sortir uniquement les veilles de collecte et à déposer à côté des conteneurs à ordures ménagères pour les habitants des villages et au même endroit que votre container pour le bourg.

Les rouleaux de sacs sont disponibles toute l'année à l'accueil de la mairie.

Les calendriers seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants en début d'année.

Les INCIVILITÉS

Les comportements inciviques qui dégradent l'espace public ou qui portent atteinte aux règles essentielles du vivre ensemble se sont accrus ces dernières années.



Un sujet qui nous concerne tous et qui est récurrent : l'incivilité de nos concitoyens, voisins, fêtards ou promeneurs du dimanche.

Les vandalismes sont de toutes natures : déchets jetés en pleine nature, des matelas et cartons déposés sauvagement au pied des points de collecte, des bouteilles vides renversées dans les fossés, tout acte qui dénature la propreté de la ville est intolérable et inadmissible.

Pour toutes ces incivilités, des enquêtes sont en cours surtout pour ce gros tas de déchets déposés début décembre dans un chemin.

Concernant les voitures stationnées sur les parkings publics qui restent sans bouger pendant des semaines, dorénavant la gendarmerie sera



informée et les feront enlever par la fourrière après les avoir marquées.

Ces comportements nuisent aux habitants qui les subissent au quotidien et sont source d'exaspération. Merci à tous et toutes pour votre civisme et maintenir le bien-vivre à Paulx.

AGRICULTURE

Chers concitoyens, nous vivons sur une commune rurale avec une activité agricole variée et importante.

L'élevage représente une part importante de celles-ci, qui peut parfois entraîner des nuisances ; circulation des engins de grandes largeurs, troupeau traversant une route, bruits des animaux et des engins, et les nuisances olfactives. Ces dernières sont plus importantes pendant les périodes d'épandage. L'épandage est soumis à une réglementation, date, distance, quantité et équipement. Malgré toutes ces règles les odeurs peuvent persister.

Merci à nos agriculteurs de respecter les règles et merci à nos habitants de respecter leur travail.



Le ragondin et le rat musqué, deux exemples d'invasion biologique réussie

Le ragondin (*Myocastor Coypus*, origine Amérique du Sud) et le rat musqué (*Ondatra zibethicus*, origine Amérique du Nord) ont été introduits en France volontairement vers la fin du XIX^e siècle pour l'élevage et la production de fourrure.

Au milieu des années 1930, la crise économique et une baisse de la demande sur la fourrure ont généré de nombreuses faillites dans les élevages de ragondins et de rats musqués, et de nombreux animaux se sont enfuis ou ont été relâchés dans la nature.

Dès lors, l'absence de contraintes biologiques (pas de prédateurs, peu de compétition interspécifique, pas de pathogène connu pouvant réguler leurs populations), les grandes capacités de dispersion de ces deux espèces, leur régime alimentaire herbivore et peu sélectif, leur bonne adaptation à tous les milieux humides et leur prolifération à toute épreuve sont à l'origine du succès de leur invasion.

Aujourd'hui, leur expansion en France est quasiment terminée, mais la densité des populations sur certains territoires a nécessité de prendre des mesures afin de limiter leurs nuisances.



Ragondins (*Myocastor Coypus*)

Sur notre département, un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu. Depuis 2014, des textes européens (règlement UE N° 1143/2014 et listes associées) imposent aux Etats membres des « mesures efficaces de gestion des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union qui, d'après leurs constatations, sont largement répandues sur le territoire afin que leurs effets sur la biodiversité, les services écosystémiques associés ainsi que, le cas échéant, la santé humaine ou l'économie soient réduits au minimum ».

En effet, les terriers, creusés dans les berges des cours d'eau ou des étangs, fragilisent le terrain, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent aussi conduire à un effondrement des digues ou des routes, ou endommager des ouvrages hydrauliques. Des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi possibles.

Herbivores, les ragondins et rats musqués s'attaquent pour se nourrir aussi bien aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations, ...) qu'aux plantes aquatiques et semi-aquatiques, provoquant une diminution importante du couvert végétal en milieu humide et une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.



Dégâts sur berge

Vecteurs de transmission de différentes maladies, dans certains cas, mortelles, (leptospirose), ils peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou des zones humides, ce qui représente un risque pour les usagers : baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs, ...

Afin de protéger les populations, l'environnement, les ouvrages ou les productions végétales, des campagnes de lutte sont organisées. Elles visent à réduire les populations de ragondins et de rats musqués.



Des piégeurs bénévoles, formés par notre réseau, participent activement à la régulation de ces espèces invasives dans l'intérêt collectif (un piègeur bénévole consacre en moyenne 202 jours par an à cette activité). Le matériel utilisé (piège-cage) est très sélectif, non blessant pour l'animal capturé et permet de libérer toute espèce non visée par la lutte.

Les piégeurs agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, et toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.

Pour plus d'information, contactez POLLENIZ - 02 40 36 83 03

LISTE DES ENTREPRISES

ZACO - Mme LAHEUX Anne-Laure
Assistance Administrative
Commerciale et Comptable
51 rue Belle Fontaine • 06 22 81 65 12

ARServices44 - Mr ARNAUD Régis
Travaux Publics
1 Impasse des Chênes • 06 98 81 11 08

ATLANTHERM FACADES
Enduits de façade
1 ZA Belle Fontaine • 02 40 26 02 27

AUR1 - Mr ORAIN Dominique
Négoce matériels agricoles
4 ZA Belle Fontaine • 02 51 70 08 08

CEM - Mr GUILLOUX Olivier
Menuisier - Charpentier
8 Rue du Château d'Eau • 06 18 02 39 18

CHIFFOLEAU Gildas
Menuisier
11, Les Brosses • 02 40 26 09 12

CREABULLED'R - Mme POIRAUDEAU Valérie
Articles textiles personnalisés
12 rue Belle Fontaine • 06 10 54 88 31

CREAVERT PASSION - Mr DENIS Kévin
Paysagiste
10 Bis rue de l'Ebergement • 06 18 62 22 63

D3M - Mr DUBOIS Brice
Plombier Chauffagiste
2 rue Belle Fontaine • 07 60 45 29 10

ECOMARD Samuel
Vente de bœuf et canard BIO
1, La Baubatière • 06 16 39 38 70

FORESTIER JARDIN SERVICES
Mr FORESTIER Yvan
Conseil et entretien d'espaces verts
4, La Rochelle • 07 86 94 94 81

GAEC PAULX DE LAIT
Mr AUDOIÉ et Mr BALLANGER
Vente de bœuf et veau de race limousine
3 Ter La Réauté • 06 73 34 68 08

GESTIN Sandrine
Sophrologue
9 rue de la Garnache • 06 63 06 13 19

GUILBAUD Cédric
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
3 Allée de la Grande Haie • 06 66 65 89 81

GUINGAMP NEGOCE
Négoce en matériaux décoratifs
La Baubatière • 02 40 26 04 35

In'talents - HUSSON Muriel
Coach - Formatrice
1 Lillaire • 06 84 91 60 53

KGL Maçonnerie - Mr GUILBAUD Kévin
Maçonnerie - couverture
7 La Gétière • 06 80 74 04 88

La Bel'Blonde
Sylvain et Elise GANUCHAUD
Vente directe de bœuf - Blonde d'Aquitaine
La Grande Talonnière • 06 74 99 48 29

LAMBERT Electricité SARL
Electricien
7bis Rue des Babinières • 06 25 68 76 17
L'ATELIER DE LOULOUTE
Mme GRELLIER Anne-Sophie
Créatrice, Décoratrice, Fleuriste

25 Bis Grand'Rue • 06 24 74 69 26

LECORF Eric
Dépannage, Plomberie, Electricité, Chauffage
6, La Haute Folie • 06 76 03 51 39

LOULOUINETTE - Mme SEGUINEAU Sophie
Création de bijoux et accessoires
6 Mauregard • 06 26 25 75 46

LP ETUDES - Mr PRODÉ Luc
Maître d'Œuvre
11 rue du domaine de l'allée cavalière
02 40 26 06 87

MAS Marché Aux Sacs
Mme RENAUDINEAU Perrine
Créatrice en maroquinerie
Le Marché Ras • 06 26 47 37 60

MEUNIER PEINTURE SARL
Peinture, Démoussage, Revêtements
4 bis rue du Trait d'Union • 06 78 08 83 47

MSP - MOLLÉ Sébastien
Peinture décoration
8 Les Brosses • 07 62 88 95 90

NP Secrétariat Services
Mme PRODÉ Nathalie
Secrétariat
11 rue du domaine de l'Allée Cavalière
02 40 26 06 87

PHOTO Chris & Karine
Photographe
(naissance, mariage, baptême, portrait)
14 La Patelière • 06 51 58 24 12

PIFFETEAU Menuiserie
Agencement intérieur et extérieur
4 bis La Grande Blanchetière • 02 51 11 17 00

IAD France - RENAUD Nathalie
Conseillère en immobilier • 06 60 18 01 93

RETZ NET.SERVICES - Mr MERLIER Fabrice
Nettoyage courant des bâtiments
Beauséjour • 06 49 23 57 96

RG Peinture - Mr GUILAINE Rémy
Peinture
2 La Robardière • 06 35 31 36 17

STIMY SARL
Métallurgie
13 rue de la Marne • 02 40 26 02 36

TZEI - Mr LAHEUX Karl
Electricien - Multiservices
51 rue Belle Fontaine • 06 45 70 17 23

TBTP - Mr TALLE Benjamin
Travaux Publics et particuliers - Location
d'engins avec chauffeur
3, Les 5 Routes • 06 85 45 84 76

TEMLIER Mickaël EIRL
Peinture & Décoration, Revêtements,
Ravalement
1, La Rochelle • 06 09 43 37 62

THEO HYGIENE PROFESSIONNELLE
Mr LAILLER Christophe
Hygiène et entretien
1, Beauséjour • 06 60 09 68 41

XAVIER DE NONANCOURT SERVICES
Entretien parcs et jardins
2, Lillaire • 06 80 91 74 30

SERVICES

BOULANGERIE MENARD - Jean MENARD
Boulangerie
2 rue de la Garnache • 02 40 26 01 59

CABINET INFIRMIER - Mr Fradet
Soins à domicile ou au cabinet
Place des Basses Marches • 09 82 20 63 31

Salon DANY - Dany RENAUDINEAU
Salon de coiffure
8 Grand'Rue • 02 40 26 00 28

DOCTEUR HERVE Paul
Médecin généraliste
6 rue Belle Fontaine • 02 40 26 00 69

GAUTHIER Marielle - COUTAUD Aurélien
Kinésithérapeute
Place des Basses Marches • 02 40 26 02 45

LAGARDE Sandrine
Psychothérapeute
Place des Basses Marches • 06 23 58 01 41

MENARD Bénédicte
Tabac - Presse - Dépôt de pain
5 rue de l'Ebergement • 02 40 26 04 26

PHARMACIE DE PAULX - Gaëtane LEPIGEON
Pharmacie
17 rue de l'Ebergement • 02 40 26 04 93

PROXI - Jean et Maryse PIRAUD
Alimentation - Boucherie - Traiteur
8 rue de l'Ebergement • 02 40 26 08 11

REVE DE PAULX - Christelle JOST
Institut de beauté
1bis Place St Jean • 02 40 67 95 49

SALON IMAG'IN - Isabelle RIGALLEAU
Salon de coiffure
1 Place St Jean • 02 40 26 02 51

VIADOM - Marie-Xavier AMAILLAND
Coiffure à domicile • 06 29 51 83 16

ÉCOLES ET CENTRE DE LOISIRS

ÉCOLE PRIVEE PÈRE CEYRAC
Maternelle et Primaire
4 rue des Babinières • 02 40 26 07 65

ÉCOLE PUBLIQUE COMMUNALE DES PRÉS VERTS
Maternelle et Primaire
5 Chemin des Prés Verts • 02 28 96 06 75

PÉRISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS
Graine d'envies
Chemin des Prés Verts • 02 40 78 84 91

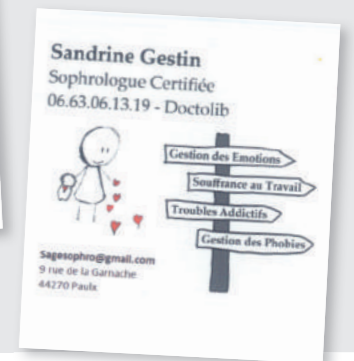
HÉBERGEMENTS

Gîte de l'Atelier - Mr et Mme GUERIN David et Madeline
1 A La Brosse • 06 18 43 87 84

Gîte du four à pain - Mr et Mme RINGEARD Jean-Paul
7 La Baubatière • 06 63 26 07 19

Toutes erreurs ou omissions sont à nous signaler en mairie pour la mise à jour. Merci

Nouvelles ACTIVITÉS



DATES à retenir pour 2022

Janvier

07 Marché de producteurs
Organisé par la Commune



29 Sainte Barbe à St Etienne
Organisé par l'Amicale des Sapeurs
Pompier

Février

04 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

05 Concours de belote
Organisé par la Chasse



Mars

04 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

Avril

01 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

02 Loto
Organisé par
Le Réveil Palucéen

10 Election présidentielle
Salle Elie Cantin

23 Soirée Entrecôte à St-Etienne
Organisée par La Choltièrre Basket Club

24 Election présidentielle
Salle Elie Cantin

Mai

06 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

08 Cérémonie commémorative 1939-1945
Organisée par l'UNC

21 Tournoi Jeunes à Paulx
Organisé par La Choltièrre Basket Club

Juin

03 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

05 Kermesse
Organisé par l'Ecole Père Ceyrac

12 Election législative
Salle Elie Cantin

18 Rando gourmande à St-Etienne
Organisée par la Choltièrre Basket Club

18 Gala twirling
Organisée par Le Réveil Palucéen

19 Election législative
Salle Elie Cantin

24 Ramène ta fraise
Organisé par Graine d'envies



Juillet

01 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

Août

05 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

Septembre

02 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

Octobre

02 Vide Grenier
Organisé par Le Réveil Palucéen

07 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

w

Novembre

04 Marché de producteurs
Organisé par la Commune

11 Cérémonie commémorative 1914-1918
Organisée par l'UNC



Décembre

02 Marché de Noël
Organisé par la Commune et les associations

05 Cérémonie commémorative Guerre Algérie
Organisée par l'UNC

SERVICES et permanences



MAIRIE

47, Grand'Rue - 44270 Paulx
Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au samedi : 9h à 12h
Tél : 02 40 26 02 18
Mail : mairiedepaulx@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.paulx.fr>

Le Maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h
Le samedi : 9h30 à 11h30
Tél : 02 40 26 02 00

DÉCHETTERIE DE MACHECOUL

ZI de la Seiglerie 1
Rue Pierre et Marie Curie
44270 Machecoul-St-Même
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h30 et 14h à 17h50
Mardi de 9h à 12h20
Jeudi : fermé
Tél : 02 40 02 30 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

3 rue Galilée - ZIA Seiglerie 3 - Machecoul-St-Même
Tél : 02 40 02 32 62

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTES

Marielle GAUTIER et Aurélien COUTAUD
Place des Basses Marches - Paulx
Tél : 02 40 26 02 45

PSYCHOTHÉRAPIE

Sandrine LAGARDE
Place des Basses Marches - Paulx
Sur rendez-vous
Tél : 06 23 58 01 41

CABINET INFIRMIER

Franck FRADET
Tél : 09 82 20 63 31
Place des Basses Marches - Paulx

SANTÉ À DOMICILE

Centre de Soins infirmiers

Tél : 02 40 78 50 08
Possibilité de rendez-vous
Place des Basses Marches - Paulx

PORTAGE DE REPAS

Tél : 02 40 02 88 88
Contact du lundi au vendredi de 9h à 17h

CLIC PASS'ÂGES

10 Bd Pierre de Gondy - Machecoul-St-Même
Tél : 02 51 70 93 37

RETZ'AGIR

La Cour du Bois - ZI des Redoux -
Machecoul-St-Même
Tél : 02 40 02 36 28

ADAR

Bd du Calvaire - Machecoul-St-Même
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Tél : 02 40 31 48 13

CPAM

16 rue Alexandre Riou - Machecoul-St-Même
Tél : 36 46

PÔLE EMPLOI

19 rue Marcel Brunelière à
Machecoul-St-Même
Tél : 39 49

CONCILIATEUR DE JUSTICE À LA MAIRIE DE MACHECOUL

Tél : 02 40 02 35 50

OFFICE DE TOURISME

14 Place des Halles - Machecoul-St-Même
Tél : 02 40 31 42 87

TRÉSOR PUBLIC

Tél : 02 40 78 51 44
3 Bd St Blaise - Machecoul-St-Même

CITÉMÉTRIE AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30
salle de l'Auditoire - Machecoul-St-Même
Tél : 02 85 52 34 39 sur RDV

PERMANENCES INFOS - MAISON INTERCOMMUNALE DE SERVICES PUBLICS

Rue des Bancs 44270 Machecoul-St-Même
ADIL :

Tél : 02 40 89 30 15
ARMÉE DE TERRE
Tél : 02 28 24 20 63

CARAC

Tél : 09 69 32 50 50

CARSAT SERVICE RETRAITE

Tél : 39 60 / 09 71 10 39 60

CFDT

Tél : 07 86 46 82 05

CICAS (AGIRC - ARRCO)

Tél : 0 820 200 189

MSA

Tél : 02 40 41 39 27

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

Vous êtes en situation de
danger immédiat :

APPELEZ LE **17**

Vous avez besoin d'une écoute,
un conseil :

APPELEZ LE **39 19**

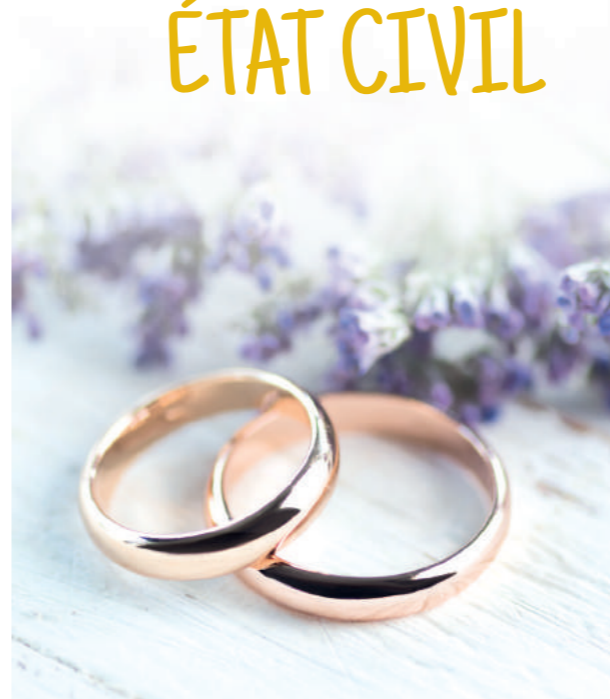
Vous pouvez faire un signalement

par SMS : **114**

via la plateforme :

www.arretonslesviolences.gouv.fr

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES 2020/2021

23 naissances en 2021
Seules figurent celles dont les parents ont
donné leur autorisation de publication.

- ★ BÉZIER LECRAC Esteban
Le 18 décembre 2020
- ★ BRIAND Ophélie • Le 21 février 2021
- ★ BESSE Noah • Le 23 février 2021
- ★ RENAUD Elijah • Le 9 mars 2021
- ★ RIPOLL Tyham • Le 22 mars 2021
- ★ CHABRUT Lenzo • Le 22 avril 2021
- ★ ARDOUIN Evy • Le 23 mai 2021
- ★ DUPONT Antoine • Le 24 mai 2021
- ★ FORTINEAU Louise • Le 3 juin 2021
- ★ RELANDEAU Aline • Le 8 juillet 2021
- ★ MAMES Malo • Le 11 juillet 2021
- ★ TERNOIS Lexy • Le 23 juillet 2021
- ★ AUDIC Tiwenn • Le 6 septembre 2021
- ★ RIALLAND WOHLSCHEGEL D'Jovann
Le 18 septembre 2021
- ★ CORMERAIS Emiliano
Le 16 octobre 2021
- ★ CORMERAIS Maylie
Le 16 octobre 2021
- ★ CHANGARNIER Zack
Le 27 novembre 2021

MARIAGES

Mme GUÉRIF Camille & Mr GOËNEAU
Vincent • Le 22 mai 2021

Mme GABORIT Juliette & Mr BERTRAND
Cedric • Le 12 juin 2021

Mme PEROYS Antinea & Mr PODVIN
Romain • Le 26 juin 2021

Mme GUILLET Jessica & Mr TAUGERON
Arnaud • Le 6 août 2021

Mme MICHAUD Méline & Mr PIFFETEAU
Maël • Le 21 août 2021

DÉCÈS,

TRANSCRIPTIONS, INHUMATIONS,
DÉPÔTS D'URNES, DISPERSION DES
CENDRES 2020/2021

BUTON Annick épouse PRODÉ - 53 rue
Charles de Gaulle - La Limouzinière
Le 18 décembre 2020

MERCEREAU Korantin - 253 La Vente -
La Soherie - St-Philbert-de-Grand-Lieu
Le 4 janvier 2021

TENAUD Paulette épouse BARIL -
Boulevard de Gondy - Machecoul
Le 8 février 2021

GARRIOU Jeanne épouse GUYBERT -
25 rue du Pont Edelin - Villeneuve-en-Retz
Le 13 mars 2021

PERRODEAU Donatien - Résidence Bon
Accueil 5 rue Gilles de Retz - Touvois
Le 16 avril 2021

CHARRIER Henriette épouse BOUBIEN
20 rue Etienne Lemerle - Rezé
Le 29 mai 2021

RENAUD Louis - 2 Impasse St Eloi • Le 17
juin 2021

CHAILLOT Gaëtan - 5 La Gétière
Le 18 juillet 2021

BLANCHARD Joseph - 49 rue Belle
Fontaine • Le 30 juillet 2021

VELPRAT Gilberte épouse BRUNETEAU -
20 rue des Babinières • Le 15 août 2021

BONIN Yvette épouse PROU - 30 rue des
Babinières • Le 10 septembre 2021

CHARRIER Marie-Josèphe épouse
MONOT - Rés. Notre Dame de Charité 6 rue
Huchette - Nantes • Le 9 septembre 2021

SERPIN Patrick - 1 Bis La Gaborière
Le 21 octobre 2021

PROU Marie épouse RENAUD - Résidence
Bon Accueil 5 rue Gilles de Retz - Touvois
Le 1 novembre 2021

CHARRIER Henri - 16 rue de La Garnache
Le 13 novembre 2021

GABORIT Christian - 8 Le Bois Guérin
Le 19 décembre 2021

Le Maire,
le conseil municipal &
le personnel communal
vous souhaitent une

**BONNE &
HEUREUSE**

ANNÉE

2022

